

LA DIFFUSION DES ARTS ACTUELS AU QUÉBEC

RAPPORT DU COMITÉ DE RÉFLEXION

CRÉDITS

Titre

La diffusion des arts
actuels au Québec -
Rapport du comité de réflexion

Date

Janvier 2024

Format

PDF

ISBN : 978-2-550-96643-2

COORDINATION DES TRAVAUX DU COMITÉ DE RÉFLEXION

Alain Depocas, chargé de programmes, Direction du soutien à la diffusion et au rayonnement international

Philippe Doyle-Gosselin, chargé de programmes, Direction du soutien à la diffusion et au rayonnement international

Hélène LaRoche, chargée de programmes, Direction du soutien à la diffusion et au rayonnement international

Marianne Thibeault, chargée de programmes, Direction du soutien aux organismes de création et de production

En collaboration avec

Christine Dancause, chargée de développement et de planification, Direction de la planification et des programmes

Catherine Morin, analyste en gestion des programmes, Direction de la planification et des programmes

Geneviève Pelletier, chargée de programmes, Direction du soutien aux organismes de création et de production

Myriam Lefebvre, conseillère en communication, Direction des communications et de la promotion des arts et des lettres

Dominique Bilodeau, chargée de programmes, Direction du soutien aux artistes, aux communautés et à l'action régionale

SOUS LA DIRECTION DE

André Racette, directeur, Direction du soutien à la diffusion et au rayonnement international

PRÉSIDENTE—DIRECTION GÉNÉRALE

Anne-Marie Jean, présidente-directrice générale
Conseil des arts et des lettres du Québec

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉFLEXION

Liste détaillée à l'annexe 2

PRISE DE NOTES PENDANT LES RENCONTRES ET RÉDACTION DU RAPPORT

Christiane Bonneau, consultante

RÉVISION DU RAPPORT

Geneviève Picard, consultante

TABLE DES MATIÈRES

06 ↓	Introduction	42 ↓	Changement de culture organisationnelle
10 ↓	Chapitre 1 : le numérique	43 ↓	Centralisation et accompagnement
13 ↓	Découvrabilité et métadonnées	45 ↓	Enjeu du temps
15 ↓	Stratégies de communications numériques des organismes de diffusion et des artistes	47 ↓	Considérations particulières aux métiers d'art et à la recherche architecturale
16 ↓	Compétences et expertises nécessaires pour mieux faire face aux défis du numérique	48 ↓	Chapitre 3 : le développement des publics
19 ↓	Plateformes Web	50 ↓	Éléments d'une meilleure promotion des arts actuels
20 ↓	Droits d'auteur et monétisation	51 ↓	Données de fréquentation
21 ↓	Industries culturelles et créatives	52 ↓	Alliance nécessaire entre culture et éducation
23 ↓	Équipements et réseaux	55 ↓	Accessibilité et inclusion
25 ↓	Chapitre 2 : le rayonnement	56 ↓	Accueil du public
29 ↓	Principaux freins à la diffusion	58 ↓	Médiation culturelle
32 ↓	Collaboration entre lieux de diffusion	61 ↓	Conclusion
34 ↓	Valorisation du discours sur les arts actuels	63 ↓	Annexe 1 Tableau-synthèse des actions proposées
36 ↓	Acquisition des œuvres	65 ↓	Annexe 2 Membres du comité de réflexion Observateurs Dates des rencontres des comités Artistes consulté(e)s et dates des rencontres disciplinaires
37 ↓	Nouvelles formes de diffusion	68 ↓	Annexe 3 Lexique et acronymes
40 ↓	Mutualisation des ressources en diffusion		

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE- DIRECTRICE GÉNÉRALE

Depuis 30 ans, le Conseil des arts et des lettres du Québec investit dans l’imaginaire des artistes afin de faire rayonner des œuvres dont la portée enrichit continuellement la culture québécoise. Pour mener à bien sa mission et demeurer au diapason avec le secteur culturel, le Conseil aménage de précieux espaces de discussions avec ses représentantes et représentants. Ce rapport sur la diffusion des arts actuels est le fruit d’un tel exercice d’échange et de recherche de solutions provenant du milieu, qui fait face à des défis de plus en plus complexes. Les avancées technologiques, les mutations de l’espace médiatique, les changements législatifs ou les nouvelles habitudes de consommation de l’art sont autant d’exemples d’enjeux à l’œuvre qui participent à cette complexification.

Ce chantier de réflexion a mobilisé plusieurs expertes et experts en arts numériques, en arts visuels, en métiers d’arts, en cinéma-vidéo et en recherche architecturale et a révélé l’urgence de trouver des solutions pour s’adapter aux nombreuses et constantes transformations en cours. Ainsi, les institutions, organismes et entreprises doivent imaginer de nouvelles stratégies et effectuer des changements structurants, afin de dessiner les contours d’un avenir durable pour les arts actuels.

Afin d’accompagner le milieu artistique dans cette nécessaire transformation, le Conseil souhaite prendre acte des pistes de solutions et actions proposées dans le présent rapport pour adapter et améliorer son action dans les prochaines années. Ultimement, les solutions visées soutiendront les efforts des intervenantes et intervenants en arts actuels pour leur permettre de jouir d’une plus grande agilité et de se tailler une place de choix sur les scènes locale et internationale. Elles viseront aussi à accorder aux populations de toutes les régions et de toutes les communautés un meilleur accès à une diversité d’œuvres.

Enfin, je souhaite remercier tous ceux et celles qui ont partagé leur savoir et leurs connaissances avec enthousiasme et générosité pour proposer des solutions aux défis rencontrés. J’espère que ce rapport suscitera l’intérêt des lectrices et des lecteurs, et provoquera chez eux l’envie de s’approprier ses conclusions et de passer à l’action.

La présidente-directrice générale,



Anne-Marie Jean

INTRODUCTION

Pour assurer la découvrabilité
des arts actuels et améliorer
la circulation et la diffusion
des œuvres auprès des publics

Dans une perspective de développement artistique équitable et durable, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) soutient chaque année les artistes et les organismes artistiques dans toutes les régions du Québec et favorise la diffusion des œuvres au Québec, au Canada et à l'étranger. Pour accomplir sa mission, il travaille étroitement avec le milieu et le consulte régulièrement sur les enjeux qui le concernent.

Après s'être penché sur la diffusion des arts de la scène, le CALQ a souhaité que le secteur des arts actuels – qui englobe les arts visuels, les arts numériques, le cinéma-vidéo, les métiers d'art et la recherche architecturale – puisse réfléchir sur ses propres enjeux de diffusion en partageant expériences, connaissances et réflexions pour dégager des pistes de solution à des défis communs.

À cet effet, un comité de réflexion a été mis sur pied, composé de onze personnes choisies en fonction de leurs compétences et de leurs secteurs d'activités ainsi que de leur représentativité territoriale et sociodémographique.

Des personnes déléguées par d'autres directions du CALQ ainsi que par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) et le Conseil des arts de Montréal (CAM) se sont également jointes au comité à titre d'observatrices.

Le mandat du comité était de réfléchir à la diffusion des arts actuels dans le contexte d'aujourd'hui et à l'aune de grands enjeux (numérique, rayonnement, développement des publics) plutôt que d'un strict point de vue disciplinaire. Par conséquent, certains enjeux propres à des secteurs particuliers comme les métiers d'art, la recherche architecturale et le cinéma-vidéo ne sont pas abordés dans le rapport en raison de leur spécificité. Le comité est conscient de la limite de cette posture. Par ailleurs, certains enjeux transversaux affectant l'ensemble du milieu, tel le manque chronique de ressources humaines et financières, ne sont traités en détail que sous une seule thématique pour éviter la redondance.

Les travaux du comité de réflexion se sont déroulés entre octobre 2021 et juin 2023. Le comité complet s'est réuni deux fois. Il a été subdivisé en trois sous-comités thématiques, constitués pour se pencher plus spécifiquement sur les aspects du numérique, du rayonnement des artistes et des œuvres ainsi que sur le développement des publics. Chaque sous-comité s'est réuni deux fois.

Le secteur des arts actuels étant marqué par la place importante accordée à la pratique individuelle, les pistes de réflexion et d'action soulevées par le comité ont été validées auprès de 18 artistes. La synthèse de ces consultations est présentée dans un tableau à l'annexe 1. La liste complète des personnes ayant participé aux travaux du comité se trouve à l'annexe 2.

En juin 2022, soit depuis la tenue des consultations et au cours du processus de rédaction du rapport qui les a suivies, la nouvelle *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène* (S32.1) a été adoptée, modifiant substantiellement les relations contractuelles dans le secteur des arts actuels. Ne disposant pas de données pour pouvoir évaluer les conséquences de ce nouveau cadre juridique, le comité n'en fait pas état dans son rapport. Le comité est toutefois conscient que les retombées de la nouvelle loi se font sentir à divers titres, affectant vraisemblablement les contrats, les conditions socioéconomiques des artistes, les relations professionnelles entre les organismes de diffusion et les artistes, le financement des projets et les budgets de fonctionnement des organismes de diffusion, entre autres.

Par ailleurs, d'importantes avancées technologiques dans le domaine de l'intelligence artificielle ont une incidence sur l'ensemble du domaine artistique qu'il est impossible de mesurer actuellement. Cette nouvelle donne soulève nombre de questions tentaculaires sur le droit d'auteur, la création et la diffusion qui interpellent tous les secteurs et débordent du cadre de ce rapport.

En plus d'apporter des bénéfices inhérents au partage d'information entre actrices et acteurs œuvrant dans le domaine des arts actuels, le présent rapport veut contribuer à une meilleure compréhension des enjeux et des réalités de ce milieu, notamment par les artistes, les travailleuses et travailleurs culturels, les organismes, les entreprises et les institutions qui sont ou peuvent devenir des partenaires de son développement.

CHAPITRE 1: LE NUMÉRIQUE

En quelques années, le numérique a transformé l'ensemble des pratiques culturelles. Une réflexion sur ses retombées spécifiques sur la diffusion des arts actuels doit tenir compte des changements observés dans les processus de création, les modes de production et les canaux de diffusion. Si aucune révolution, aussi tranquille soit-elle, ne s'accomplit sans sacrifices, elle entraîne aussi des occasions à qui sait s'adapter à la nouvelle donne. C'est dans l'espoir de trouver des pistes de solution pouvant faciliter cette adaptation que ce comité a entrepris ses travaux et a cherché à identifier les principaux enjeux induits par le numérique dans les domaines des arts actuels et en particulier sur le secteur de leur diffusion.

1
Des précisions sont
apportées un peu plus
loin sur ce terme dont
la définition se trouve à
l'annexe 3.

2
Idem.

Le numérique a fait l'objet d'importantes réflexions au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), d'abord menées dans le cadre du projet Arts et lettres, option numérique (@LON) en 2011. Le numérique figurait aussi au cœur des consultations réalisées en 2018 et 2019 sur la diffusion des arts de la scène en raison de son influence considérable sur cet écosystème.

Les enjeux du numérique évoqués par le comité de réflexion sont nombreux et multidimensionnels. Selon leur discipline et leur fonction, les artistes et les organismes abordent différemment la manière de relever les défis du numérique. Au défi commun d'avoir accès à Internet haute vitesse, surtout en région éloignée, s'ajoute la difficulté de mettre à niveau ou d'acquérir des équipements et des logiciels à la fine pointe de l'évolution technologique afin de rester à la fois complémentaire et compatible avec d'autres artistes, organismes, plateformes ou réseaux.

Les technologies numériques ont entraîné une démocratisation des moyens de production et de diffusion tout en forçant une réflexion sur l'utilisation de l'intelligence artificielle ainsi que sur les questions d'équité et d'éthique, comme celles soulevées par ces géants que sont les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft).

Le milieu est aussi confronté aux questions de découvrabilité¹, de métadonnées², de mutualisation des ressources ou encore d'adaptation de modèles économiques technocréatifs pouvant être mis au service du secteur artistique. Saisir ces enjeux complexes et relever les défis qui en découlent exigent à la fois des compétences, du temps et une volonté de concertation.

Le premier objectif que s'est donné le secteur est l'atteinte d'une littératie numérique adéquate qui s'étende aussi bien aux organismes qu'aux individus. La pandémie a répandu l'usage des outils de téléconférence tels que Zoom ou Microsoft Teams ainsi que des plateformes Web de travail collaboratif telles que Google Drive ou MS365. Une mise à niveau des compétences est toutefois nécessaire pour que tous et toutes puissent maximiser leur emploi au quotidien et dépasser la simple utilisation des outils de base. La multiplication des outils est d'ailleurs un frein aussi bien qu'un atout pour la transformation numérique. Chaque individu ou organisme dispose d'un vaste choix d'outils en ligne peu coûteux pour accomplir une grande variété de tâches allant de la gestion de données à la gestion de projets en passant par la prise de notes et le design graphique.

L'interopérabilité de ces outils n'étant pas assurée, des problèmes surgissent au moment de partager un document ou un projet avec des partenaires, des collaborateurs ou des collaboratrices externes. La diversité des outils et leur évolution entraînent ainsi un besoin accru de formation et de mise à niveau des savoirs techniques. Pour que tous et toutes disposent d'une base commune en littératie numérique, il est indispensable de comprendre les fondements de la découvrabilité sur Internet pour garantir l'efficacité d'un outil aussi généralement répandu que le site Web.

Découvrabilité et métadonnées

³ Action exercée par une plateforme composée d'un entrepôt numérique et de services de promotion et de commercialisation de produits culturels numériques (musique, films, livres, périodiques).

La découvrabilité permet au public de repérer et de trouver les contenus culturels efficacement sur les plateformes et réseaux numériques. Elle ne doit pas être comprise uniquement dans une logique algorithmique de recommandations automatisées faites au public. Elle permet de sortir de l'instantanéité du cycle de création-production-diffusion en faisant surgir des contenus d'archives et peut raviver des œuvres dont le cycle de vie est terminé. Elle s'inscrit également dans un contexte de recherche artistique en offrant des résultats dont le contenu niché ne cible pas forcément le grand public, mais peut faciliter le maillage entre ce contenu et son public, à l'instar du travail de recommandation propre aux revues et publications spécialisées.

La découvrabilité n'est peut-être pas un enjeu quotidien pour tous les organismes artistiques, mais ce devrait être un objectif partagé par tous de faire en sorte que le contenu artistique d'ici soit découvrable. Chacun doit déterminer la stratégie la plus porteuse et prioriser soit la découvrabilité, soit l'agrégation de contenus³.

L'implantation d'une banque de métadonnées mutualisées érigée autour de mots-clés standardisés est une avenue fréquemment mentionnée par le comité pour favoriser le rayonnement des arts actuels québécois sur le Web. Il s'agit là d'un chantier gigantesque, amorcé grâce au Plan culturel numérique du Québec, qui a contribué de diverses façons à sensibiliser le milieu à l'importance stratégique de la découvrabilité, étape encore sous-estimée, mais combien essentielle pour concrétiser le passage collectif au numérique. Une action plus concertée du milieu des arts actuels, par le truchement de ses diverses associations et regroupements, sera toutefois nécessaire pour mobiliser ses acteurs et actrices autour de la création de descripteurs standardisés et ainsi permettre l'interopérabilité et la circulation des données. Ces termes normalisés sont employés pour décrire ou indexer des informations de manière cohérente et structurée. Ils peuvent également inclure des codes d'identification uniques, tels que les identificateurs de ressources numériques qui permettent de suivre et de référencer de manière fiable des informations en ligne. L'utilisation de descripteurs spécialisés facilite la recherche, la récupération et l'organisation d'informations concourant à la découvrabilité.

La France et le Québec œuvrent déjà à une stratégie conjointe de découvrabilité, et le ministère des Relations internationales et de la Francophonie est ouvert à l'inclusion du numérique dans ses futures conventions. Il s'agit là d'une piste porteuse pour le rayonnement des arts actuels ici comme à l'étranger, qu'il serait utile d'explorer à diverses échelles. L'expérience du MOOC (acronyme de *Massive Open Online Course*) « Rendre visibles vos contenus culturels : les clés de la découvrabilité » créé en 2023 dans le cadre de la stratégie franco-québécoise sur la découvrabilité des contenus culturels, suggère que l'élargissement de nos frontières à la francophonie pourrait apporter des solutions originales au problème de financement de ce genre d'initiative.

Stratégies de communications numériques des organismes de diffusion et des artistes

Les communications numériques nécessitent une expertise désormais incontournable, mais qui échappe souvent aux artistes et aux organismes. Les besoins évoqués sont nombreux : utiliser les diverses plateformes en ligne et autres outils de gestion, de promotion et de diffusion ; actualiser ses compétences au fil des mises à jour de ces outils ; arrimer les solutions informatiques aux besoins ; comprendre les enjeux relatifs au droit d'auteur ; développer des habiletés relationnelles pour interagir sur les réseaux sociaux ; construire et gérer un site Web.

Parmi les critères qui devraient guider les décisions des artistes et des organismes en matière de communications numériques, citons la qualité, la pertinence et la pérennité des logiciels et des applications, de même que leurs coûts à long terme. D'autres aspects entrent en ligne de compte tels que les enjeux environnementaux comme ceux que représentent les quantités importantes d'énergies nécessaires au fonctionnement des centres de données. En outre, les enjeux éthiques ne peuvent être ignorés, comme ceux entourant les préjugés envers les personnes racisées qui ont été repérés dans des algorithmes et des moteurs d'intelligence artificielle.

Le développement des compétences en matière de communications conventionnelles (photos et vidéos, relations de presse) est aussi crucial que celui des communications numériques (réseaux sociaux, sites Web) : aucun site Web, aucune fiche de répertoire ne permettent de faire l'économie d'une stratégie de positionnement ni d'un travail constant de promotion. Dans la plupart des cas, les artistes et les organismes doivent développer leurs compétences communicationnelles parallèlement à leurs compétences en gestion, ce qui vient s'ajouter au mandat principal de création et de production.

Compétences et expertises nécessaires pour mieux faire face aux défis du numérique

Le milieu culturel peine à s'approprier l'expertise numérique pour des raisons budgétaires et par manque de temps ou de ressources humaines. L'argent investi dans le numérique par les bailleurs de fonds, notamment dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec (PCNQ), l'a été sur une base ponctuelle, pour la réalisation de projets précis et définis dans le temps. Le comité estime que le développement numérique pérenne des organisations repose sur la création de pôles permanents regroupant les expertises et les connaissances pouvant être mises au service du secteur artistique et à l'écoute de ses besoins de développement à long terme.

Il faut consacrer davantage de financement au développement de l'expertise numérique dans le milieu culturel, sur le plan tant régional que national. Il faut favoriser l'appropriation collective de l'expertise et la durabilité de son transfert à la communauté en misant sur le partage des connaissances, les approches collaboratives, l'accessibilité et l'innovation. L'exemple du 0/1 – Hub numérique, organisme de soutien à la transformation numérique créé par et pour le milieu culturel, démontre bien le potentiel de ce type d'approche qui permet de conserver les compétences au sein du milieu culturel, plutôt que dans des firmes de consultation externes. Situé en Estrie, cet organisme offre des services d'animation, de consultation et de réalisation de projets numériques adaptés aux particularités du milieu des arts et de la culture. Il réunit des expertises de pointe tant en transformation organisationnelle qu'en création et en réalisation de projets numériques.

4

Le Réseau des ADN

L'autonomie et la capacité d'action de tels hubs émergeant en arts actuels seraient renforcées s'ils étaient soutenus adéquatement par le CALQ ou par des ministères pour accroître leur portée et maximiser les retombées sur le milieu.

L'évolution rapide des technologies numériques remet en question la pérennité des supports physiques ou virtuels ainsi que l'accès à l'information qu'ils contiennent et la rétention de l'expertise nécessaire pour tirer profit des nombreuses occasions qu'offre le numérique. Les communications numériques, la découvrabilité et la gestion des données, le travail collaboratif et les innombrables outils numériques de création, de production et de diffusion requièrent des connaissances complexes et évolutives qui sont difficilement compatibles avec les capacités organisationnelles et financières du milieu des arts actuels. Portée principalement par des individus externes à ce milieu (consultants et consultantes ou firmes spécialisées en informatique), cette expertise s'obtient à des coûts qui sont généralement prohibitifs pour la majorité des artistes et des organismes. Par ailleurs, tous les organismes n'ont pas nécessairement besoin d'un haut niveau de maturité numérique pour être efficaces.

Mis en place en 2019 par le MCCQ, le CALQ et la SODEC dans le cadre du PCNQ pour doter justement le milieu culturel de ressources stables et progressivement adaptées à ses besoins spécifiques, le Réseau des agents de développement culturel numérique⁴ (ADN) a soutenu et accéléré la transformation numérique d'une soixantaine d'organismes culturels nationaux, régionaux ou sectoriels. Il a contribué de façon considérable à augmenter la littératie numérique, mais se heurte toujours à la faiblesse de la rémunération offerte par le milieu culturel qui le fragilise dans certaines régions ou certains secteurs. La rétention des ressources humaines est plus que jamais un enjeu des organismes artistiques et touche chacun des postes. Dans un contexte de transition numérique, qui suppose aussi un changement de culture, le roulement de personnel devient souvent synonyme de perte d'expertises.

Le Réseau des ADN a concentré ses actions auprès des organismes, mais devrait être doté de plus de moyens pour adapter ses interventions à la réalité des artistes. Qu'il passe par ce réseau ou par d'autres initiatives de mentorat numérique, un accompagnement doit être fait pour élargir les connaissances des artistes en matière de solutions numériques et les aider à inclure le numérique dans leur cycle de production lorsque cela est pertinent. En outre, une meilleure compréhension des possibilités du numérique pourrait contribuer à un changement de perception favorisant la transition : au lieu de l'affronter comme une contrainte, les artistes le verraient comme une grosse boîte d'outils à leur disposition.

De nombreuses formations sont offertes, notamment par les conseils régionaux de la culture (CRC) et les associations et regroupements disciplinaires, pour outiller les artistes, les travailleuses et les travailleurs culturels à des coûts abordables. Les organismes et les artistes entrepreneuses et entrepreneurs peinent toutefois à dégager le temps nécessaire à l'acquisition et à la consolidation de leurs connaissances. Le caractère régionalisé des programmes d'Emploi Québec, principal partenaire financier des programmes de formation des CRC, freine parfois les solutions envisagées pour adapter le développement des compétences aux réalités des personnes visées : à titre d'exemple, le mentorat et les formations individualisées sont offerts seulement dans certains conseils régionaux. Or, ces modèles d'accompagnement à long terme sont souvent plus efficaces et porteurs pour l'acquisition de compétences que des formations magistrales intensives que les artistes peinent à intégrer et à actualiser suffisamment rapidement dans leur pratique. L'optimisation des programmes et des ressources existantes est assujettie à une meilleure compréhension des réalités du milieu artistique par les partenaires financiers qui ne se consacrent pas spécifiquement à la culture.

Plateformes Web

L'omniprésence et l'usage quasiment incontournable des plateformes des GAFAM, infrastructures centrales de notre environnement numérique, soulèvent nombre de questions d'équité et d'éthique allant de la rémunération insuffisante des artistes aux flux financiers qui échappent à la fiscalité des États, en passant par la vulnérabilité des données personnelles et le caractère discriminatoire des algorithmes.

Développer de grosses plateformes en concurrence directe avec celles des GAFAM, en espérant un déplacement de l'auditoire vers des plateformes locales ou nationales est aussi ambitieux qu'illusoire. De plus, cette compétition nourrirait une tendance à l'homogénéisation croissante des contenus allant à l'encontre des valeurs et pratiques observées dans le milieu artistique. Tout en applaudissant les interventions politiques de soutien aux contenus nationaux, le comité estime que l'amélioration du rayonnement des arts actuels pourrait bénéficier d'une multiplication des canaux de diffusion qui coexisteraient parallèlement aux plateformes des grands diffuseurs nationaux et des GAFAM. Le succès d'une telle entreprise est tributaire d'alliances fondées sur des objectifs communs.

Par exemple, la Coalition pour la diversité des expressions culturelles mobilise les acteurs du Québec et du Canada dans l'objectif d'accroître la diversité des expressions culturelles en ligne. Par ailleurs, des alliances au sein de la Francophonie pourraient être développées pour le renforcement de la culture francophone sur le Web, ainsi que sur le partage d'infrastructures et de contenus.

Par exemple, un partenariat avec des producteurs et productrices de Tènk France a permis la mise sur pied de la plateforme franco-québécoise Tènk de vidéos sur demande, consacrée au documentaire. Cette plateforme Web en mode franchise sociale offre une formation et un soutien technique aux personnes franchisées afin de se développer de manière rentable. Cette approche démontre les avantages de la mise en commun des ressources pour le développement d'une plateforme vouée à la diffusion d'un genre en manque de visibilité.

Droits d'auteur et monétisation

5
Élément représentant la propriété d'un actif numérique à caractère unique et servant de certificat d'authenticité. Les jetons non fongibles (NFT en anglais) sont stockés sur une chaîne de blocs.

6
Base de données distribuée et sécurisée dans laquelle sont stockées chronologiquement, sous forme de blocs liés les uns aux autres, les transactions successives effectuées entre ses utilisateurs depuis sa création.

7
Passage des contenus culturels d'une manifestation matérielle vers des formats numériques comme les livres numériques, les enregistrements musicaux diffusés en fichier MP3 ou encore les œuvres cinématographiques disponibles sur des plateformes de visionnement en ligne.

Le numérique soulève également des questions concernant le droit d'auteur, les droits de suite et la durée de vie des œuvres dématérialisées, ces contenus culturels qui sont passés de leur manifestation matérielle originale à un format numérique. Comment estimer les droits de suite d'une œuvre reproduite sur l'environnement numérique? Combien de temps ces droits s'appliquent-ils? Comment les faire respecter? Pour l'instant, aucune initiative n'agit de façon structurée dans le milieu des arts actuels pour accompagner la monétisation et la tarification des œuvres dans le contexte numérique. Cette situation pourrait être corrigée au moins partiellement par la création d'un guide harmonisé propre aux arts actuels.

Les jetons non fongibles⁵ émergent comme option de monétisation des œuvres sur le Web, mais ils ne répondent pas à tous les besoins et présentent le risque d'une utilisation qui pourrait s'avérer éphémère. Dans le secteur culturel, la technologie des chaînes de blocs⁶ pourrait garantir l'authentification d'un contenu et améliorer la gestion des droits d'auteurs en automatisant leurs versements. Mais en raison de l'incidence environnementale des transactions successives effectuées entre ses utilisateurs, la chaîne de blocs suscite des considérations plus globales sur le rôle et l'impact des arts.

La dématérialisation⁷ des œuvres et leur durée de vie, prolongée notamment par des enregistrements numériques restant disponibles sur de longues périodes, soulèvent l'enjeu d'une juste rémunération des artistes pour l'utilisation de leur travail dans l'univers numérique. À moins de disposer d'outils et de moyens appropriés, les artistes et autres ayants droit risquent de ne pas être en mesure de monétiser leurs œuvres à long terme.

Industries culturelles et créatives

La ligne de démarcation entre la créativité industrielle et la pratique artistique est parfois ténue. Cette porosité nourrit un flou sur le statut d'artiste aggravé par le fait que les « créatifs et créatives » des industries culturelles ont tendance à s'en réclamer. Cette situation inquiète les artistes en arts numériques qui observent avec appréhension l'évolution des enveloppes budgétaires des programmes destinés aux arts numériques et au secteur de la créativité numérique.

Regroupant principalement les secteurs de l'animation, des effets spéciaux, des jeux vidéo et des installations interactives grand public, les industries créatives puisent leur main-d'œuvre dans le bassin des personnes diplômées de programmes universitaires d'où émergent également des artistes en arts numériques, ainsi que des professionnels et professionnelles et des techniciens et techniciennes, tous largement sollicités par différents milieux de travail. Cet état de fait place les industries créatives en compétition avec les organismes artistiques.

Une compétition entre les secteurs industriels et artistiques peut se révéler féconde si elle se mue en collaboration et devient une source d'émulation réciproque. Toutefois, associée à la pénurie de main-d'œuvre qui a cours dans cette industrie, cette compétition fait davantage craindre une flambée d'exigences salariales auxquelles le milieu artistique ne peut pas répondre. Or, l'expertise technologique de cette main-d'œuvre est indispensable au secteur artistique pour que les œuvres numériques puissent aspirer aux normes d'excellence exigées en diffusion professionnelle. Les fonds qui lui sont consacrés grudent des parts importantes des budgets de création et de production, laissant peu de marge à la rémunération des artistes eux-mêmes. Cela fait persister le manque d'expertise dans le secteur artistique et entraîne des conséquences fâcheuses sur l'acquisition des savoirs numériques devant être constamment actualisés.

Par ailleurs, on observe l'émergence de pratiques artistiques indépendantes qui viennent brouiller encore davantage la frontière entre l'artistique et l'industriel. Certains artistes explorent les technologies employées pour produire des jeux vidéo afin de réaliser des jeux vidéo d'art qui se distinguent de ceux de leurs homologues commerciaux par leur esthétique formelle et leur finalité, car ils ne visent pas une garantie de qualité marchande. Pour soutenir adéquatement les œuvres issues de cette nouvelle forme d'expression artistique, il faut permettre à la création artistique d'avoir accès à un financement suffisant et de qualité, et ce, peu importe le support choisi, et même si la finalité n'est pas une exploitation commerciale.

Il importe que le financement et l'intérêt accordés aux « industries culturelles et créatives » n'écartent pas la pratique artistique indépendante, qui est un maillon important au sein de ce secteur. C'est grâce à la recherche et à la création artistique indépendante que de nouveaux dispositifs, de nouveaux concepts et des esthétiques singulières et inédites peuvent prendre forme. Ceux-ci sont souvent repris par les entreprises à des fins d'exploitation, par exemple, le mappage (*mapping*), d'abord né de l'innovation de certains artistes, dont le dispositif a été développé et exploité pour donner naissance à une entreprise comme Moment Factory. Il importe donc que les artistes aient accès aux moyens et à l'expérimentation dont les grandes compagnies du secteur disposent, pour y contribuer pleinement.

Équipements et réseaux

8

[Accès à Internet haute vitesse au Québec – État de situation - Québec.ca.](#)

Consultée le 29 octobre 2023.

L'accès universel à Internet haute vitesse est devenu un besoin indéniable qui tarde à être comblé pour de nombreuses communautés en région et tout particulièrement pour les communautés autochtones. De plus, Internet haute vitesse demeure inaccessible financièrement à plusieurs personnes, où qu'elles résident sur le territoire québécois. Cela soulève des questions d'équité concernant aussi bien le milieu culturel, qui crée, diffuse et gère ses activités grâce au Web, que la population qui est ciblée par les contenus d'ici. Il faut toutefois souligner que le gouvernement du Québec a lancé une opération en 2021 qui vise « à procurer une couverture aux 250 000 foyers québécois qui malgré les initiatives privées de fournisseurs et les incitatifs financiers en provenance de programmes gouvernementaux, n'avaient pas accès à de tels déploiements de services en région⁸. »

À l'enjeu de l'accès aux réseaux s'ajoutent certaines contraintes liées à l'obtention d'un soutien financier destiné au matériel informatique et aux infrastructures. En général, les programmes de subventions ponctuelles pour les projets numériques excluent les infrastructures qui favorisent pourtant la production et la diffusion de contenus. Un site Web est un outil promotionnel incontournable, mais sa mise à jour est un besoin constant auquel les organismes n'arrivent pas facilement à répondre adéquatement, faute d'expertise interne et de moyens. Par voie de conséquence, nombre d'entre eux disposent de sites Web vétustes ayant une basse découvrabilité et une faible capacité de revenus.

Le coût des équipements est un enjeu de taille pour les arts numériques et le secteur du cinéma et de la vidéo, car il évolue à un rythme ne cadrant pas toujours avec celui du financement public. Il est souhaité que les programmes d'aide financière soient suffisamment flexibles pour s'ouvrir et s'adapter à cette réalité afin de permettre au milieu de s'équiper adéquatement, car cela pèse autant sur la création que sur la diffusion.

Les plateformes de diffusion en ligne sont dispendieuses et leur développement ainsi que leur mise à jour ne sont pas soutenus à la hauteur des besoins du milieu. On trouve toutefois des pistes de solution dans le partage de ressources axées sur des objectifs communs. Un bel exemple est la mise sur pied de la coopérative de solidarité Tènk Canada, une plateforme de vidéos sur demande consacrée au documentaire de création, basée à Montréal. Sa réalisation a été rendue possible grâce à un partenariat avec les producteurs et productrices de la plateforme originale, Tènk France. L'équipe québécoise a pu tester la plateforme avant son lancement et profiter d'un accès abordable à une version sur mesure qui lui a permis de travailler avec une liberté totale, sur la programmation offerte au Québec. Ce partenariat permet de partager des technologies dans un objectif commun de faire rayonner le cinéma documentaire d'hier et d'aujourd'hui auprès d'un plus vaste public.

Aux frais liés à la pratique artistique s'ajoutent ceux afférents au respect de la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels dans le secteur privé* (Loi 25) afin que ces dispositions soient mieux adaptées aux défis posés par la protection des renseignements personnels dans l'environnement numérique, qui prévoit de nouvelles obligations qui touchent notamment la gestion des plateformes Web et la mise en œuvre de mesures de protection. Certaines modifications sont entrées en vigueur le 22 septembre 2022, d'autres s'appliqueront progressivement sur trois ans, jusqu'en 2024.

CHAPITRE 2 : LE RAYONNEMENT

Les arts actuels rayonnent dans des lieux de natures diverses. Les centres d'artistes, les centres d'exposition (municipaux ou non), les galeries universitaires ou privées et les institutions muséales assurent principalement la diffusion des arts actuels. À ces structures s'ajoutent des événements d'envergure, généralement présentés dans de grands centres urbains, ainsi que par une multitude de petites manifestations, expositions et symposiums disséminés sur l'ensemble du territoire.

Les centres d'artistes, organismes soutenus en général par le CALQ, sont apparus dans les années 1970 pour corriger l'absence manifeste de certains artistes dans les grandes institutions, pour regrouper les ressources et les mettre au service d'une communauté tout en présentant des œuvres à un large éventail de publics. L'écosystème artistique a changé depuis leur création : la reconnaissance des artistes du Québec et du Canada s'est élargie, les collectifs ont remis en question la notion d'auteur et d'autrice et les commissaires s'imposent désormais comme d'importants partenaires de rayonnement.

Les centres d'artistes demeurent des espaces généralement intimes, propices à l'exploration et à l'expérimentation, inspirant un sentiment d'appartenance et de sécurité aux artistes et aux publics venant de diverses communautés qui ont l'impression d'avoir trouvé dans ces lieux une sorte de second foyer. Pour renforcer leur pouvoir d'attraction, les centres devraient s'assurer que les publics se reconnaissent dans les œuvres et les artistes qu'ils présentent. De plus, le personnel, les bénévoles et les membres des conseils d'administration devraient refléter la diversité des publics.

Le comité croit que le milieu est mûr pour une mise en perspective du rôle des centres d'artistes dans l'écosystème culturel québécois et suggère de repenser le modèle des salles d'expositions régies par des horaires précis. À cet égard, les arts actuels pourraient s'inspirer des approches innovantes développées dans d'autres secteurs pour concevoir un parcours de visite stimulant et flexible qui guide le public à travers les œuvres exposées et favorise une expérience cohérente et immersive. Adopter une approche de type « portes ouvertes » permet au public de voir le travail qui précède une exposition, de la création à la mise en espace.

Les commissaires, autonomes de par leur indépendance, agissent comme de véritables leviers sur le rayonnement des arts actuels, et le comité souhaite voir leurs actions renforcées. N'étant pas à l'emploi d'une institution ou d'une galerie spécifique, les commissaires indépendants ont pour mission de conceptualiser, d'organiser et de mettre en œuvre une exposition de manière autonome, mais en travaillant directement avec les artistes, les institutions et les partenaires d'un projet. Leur fonction comporte une part de médiation culturelle, car elle consiste à connecter les artistes avec le public et à présenter leur travail de manière significative, en l'accompagnant notamment de publications. La démarche des commissaires peut s'apparenter à la mission des lieux de diffusion par sa capacité à réaliser des sélections engendrées par une réflexion plus globale sur la pratique artistique.

Les expositions collectives proposées par les commissaires font connaître les artistes dans un contexte thématique qui stimule l'intérêt du public envers les moyens d'expression, les disciplines artistiques et les démarches. Leur aptitude à communiquer les idées et les concepts présentés dans l'exposition et à mettre en valeur les connexions significatives entre les œuvres renforce la portée des expositions. Multipliant les rapports privilégiés avec divers artistes et divers lieux, les commissaires sont d'importants pivots de réseautage pour l'ensemble du milieu, au Québec comme à l'extérieur de ses frontières. Sur le plan de la documentation des pratiques, leur réflexion est cruciale pour le secteur, particulièrement en regard de la faible présence d'un tel discours critique dans les médias.

Empruntant différentes avenues afin d'avoir une influence sur le milieu, le Collectif des commissaires autochtones (ICCA), qui s'est dissous en 2022, a développé et programmé des projets de conservation, étudié les pratiques autochtones et joué un rôle éducatif par des discours critiques sur les arts et les cultures autochtones. Les activités de l'ICCA ont inclus des publications, des tables rondes, des interventions artistiques, des résidences et d'autres initiatives créatives qui ont multiplié les occasions pour les artistes autochtones de rayonner au sein des institutions établies et sont une illustration du rôle original que peuvent jouer les commissaires dans le rayonnement artistique.

La circulation et la diffusion des œuvres au Québec sont affectées par l'étendue géographique du territoire et la densité de population qui varie énormément d'une région à l'autre. Si certains réseaux et associations de diffuseurs et d'artistes favorisent les échanges, il y a encore un manque à combler en termes de promotion locale, nationale et internationale des arts actuels.

Le peu d'arrimage entre les différents lieux de diffusion et les centres d'artistes complexifie l'enjeu de la circulation des œuvres, des créateurs et des créatrices, notamment ceux et celles provenant des communautés autochtones et/ou de la diversité culturelle ou vivant dans des communautés éloignées.

Par ailleurs, le fait que le soutien aux disciplines des arts actuels soit segmenté et relève au Québec de trois instances gouvernementales (SODEC, MCCQ et CALQ) pose un défi : il est nécessaire d'avoir une excellente concertation pour en assurer le développement.

Principaux freins à la diffusion

Les obstacles au réseautage sont au premier chef des freins au rayonnement des arts actuels. L'hétérogénéité des instances de diffusion et leur répartition sur le territoire sont certes des forces pour ce milieu, mais elles compliquent aussi le réseautage. Les centres d'artistes, les centres d'exposition, les musées, les galeries et les événements offrent un soutien aux artistes, aux artisans et aux artisanes à diverses étapes de leur carrière ou d'une création, ce qui est bénéfique pour que les œuvres et les projets nécessitant des ressources et des contextes de présentation variés puissent joindre diverses catégories de publics. Mais il existe trop peu d'occasions de réseautage entre artistes, commissaires et diffuseurs, en dehors des instances associatives disciplinaires, pour leur permettre d'agir d'une façon concertée, à petite ou large échelle, de manière à favoriser la circulation des artistes et des œuvres.

Les activités de réseautage sont essentielles pour développer le rayonnement. Face à la lourdeur du travail associé aux demandes de bourses en diffusion et en déplacement, le comité propose d'offrir des microbourses permettant d'obtenir rapidement une aide financière lorsque se présente une occasion inattendue pour faire de la prospection et du réseautage, notamment pour accueillir de potentiels partenaires ou des commissaires lors d'événements. Une obligation de résultats immédiats ne devrait pas y être rattachée étant donné que l'exploration d'occasions de partenariats se fait à long terme. Cette période d'exploration, qui permet aux parties en présence de mieux se connaître ainsi que leurs ressources respectives et leurs intérêts réciproques, peut parfois se solder par un échec. Accepter davantage cette part de risque est vu comme une solution propre à soutenir les efforts de développement du milieu.

Les réseaux et les événements favorisant des rencontres interrégionales ou internationales dont jouissent les arts de la scène, comme RIDEAU, CINARS et CAPACOA, n'existent pas dans le domaine des arts actuels et ont été fréquemment désignés comme le chaînon manquant dans l'écosystème de leur diffusion au Québec. La mise sur pied de pareilles initiatives de centralisation pour desservir les arts actuels à l'échelle de la province ainsi que la création d'une agence de mise en marché ou d'un réseau d'agents et d'agentes font partie des solutions proposées pour stimuler les échanges interrégionaux, alléger le travail des artistes, artisans et artisanes, et améliorer leurs conditions de pratique.

En permettant à des artistes de se faire connaître auprès de plusieurs organismes de diffusion simultanément, les réseaux allègent effectivement le travail de mise en marché des artistes et des organismes. Ils permettent aux diffuseurs d'échanger entre eux et de négocier des occasions de partenariat. C'est souvent dans ces espaces de rencontres privilégiées que naissent des collaborations à long terme entre artistes et organismes diffuseurs menant à la mise sur pied de résidences de création assorties d'une diffusion. C'est aussi lors de tels événements que peuvent être explorées les possibilités d'initiatives interdisciplinaires.

Il est parfois plus ardu de faire circuler des œuvres québécoises au Canada qu'à l'international. Tandis que le mandat pancanadien de certains événements et marchés facilite le rayonnement des artistes, il demeure laborieux de déposer des offres d'exposition à des centres d'artistes situés à l'extérieur du Québec. Par ailleurs, dans l'esprit d'élargir le rayonnement pancanadien et international, des microbourses pourraient servir à traduire rapidement davantage de contenus québécois en anglais ou en d'autres langues. De la même façon, le rayonnement du cinéma et de la vidéo ne doit pas se limiter à la francophonie, ce qui soulève la question du sous-titrage. Malheureusement, les programmes de financement public pour soutenir cette fonction indispensable à la diffusion internationale des œuvres d'ici, comportent des limitations et le comité estime prioritaire d'en ouvrir plus largement l'admissibilité, notamment aux œuvres patrimoniales.

Tout en offrant une vitrine abordable aux créations artistiques d'ici et d'ailleurs, les GAFAM contribuent à une homogénéisation croissante des contenus. D'où la nécessité, exprimée par le comité, de voir le milieu se doter d'outils partagés et de structures communes qui répondent à ses besoins, mais préservent la diversité des expressions et des contenus. La plateforme culturelle numérique de Télé-Québec, La Fabrique culturelle, accomplit un travail indispensable et apprécié de mise en valeur des arts et de la culture québécoise, mais ne peut répondre adéquatement aux besoins de rayonnement des artistes québécois à l'extérieur du Québec, notamment en raison de la réglementation entourant le droit d'auteur.

Collaboration entre lieux de diffusion

Bien que la collaboration soit généralement une clé du succès en matière de rayonnement, celle-ci se heurte à plusieurs obstacles dans le domaine des arts actuels. Un organisme impose son identité en traduisant sa vision artistique par des programmations originales et inédites, ce qui restreint parfois les possibilités d'agir en codiffusion avec des diffuseurs ne partageant pas nécessairement la même vision. De plus, les centres d'artistes axent généralement leur programmation sur l'exclusivité, ce qui court-circuite la circulation des œuvres entre des lieux se percevant comme des concurrents.

La contrainte de l'exclusivité semble intériorisée par les acteurs et les actrices du milieu de la diffusion, qui s'efforcent de présenter un maximum d'artistes et d'œuvres nouvelles même si cela n'est pas une exigence des bailleurs de fonds.

Les coûts élevés afférents au transport des œuvres, le soin particulier entourant leur expédition, la complexité de la logistique de circulation et de la mise en marché ainsi que l'expertise nécessaire à l'importation, à l'exportation et au dédouanage des œuvres sont autant de facteurs influant sur le rayonnement. L'ensemble des tâches et l'acquisition des connaissances nécessaires pour les accomplir pèsent lourd pour les artistes et constituent un frein certain à la circulation nationale et internationale des arts actuels.

Des initiatives apportant une réponse structurée à ces enjeux méritent d'être examinées, voire imitées. Regroupant cinq institutions, l'Association des centres d'exposition de l'Abitibi-Témiscamingue (ACEAT) centralise depuis 1980 le dépôt de dossiers artistiques de façon à multiplier le nombre de lieux accueillant une exposition et à optimiser ainsi le transport des œuvres dans la région. L'ACEAT résout partiellement un problème souvent évoqué par les artistes concernant le temps devant être consacré au dépôt de dossiers auprès des différents centres d'artistes et de diffusion. Étendre cette initiative de centralisation à l'échelle de la province est l'une des pistes de solution proposées par le comité pour alléger le travail et améliorer les conditions de pratique des artistes, des artisans et des artisanes.

Les organismes de soutien à la diffusion pourraient jouer un rôle plus important dans la circulation des œuvres et des expositions.

Une masse critique d'artistes réside et œuvre dans les grands centres urbains. Pour les inviter et intégrer leurs œuvres à leur programmation, les organismes de diffusion situés en régions éloignées doivent assumer des frais de déplacement et d'hébergement en plus des coûts de transport des œuvres qui fluctuent selon la distance à parcourir et le mode de transport. Dans la perspective de soutenir équitablement le rayonnement des artistes partout au Québec, il conviendrait d'offrir aux organismes situés en régions éloignées les moyens d'attirer des artistes d'autres régions.

Valorisation du discours sur les arts actuels

Le discours entourant les arts actuels joue un rôle stratégique sur leur rayonnement. Il favorise la compréhension et l'appréciation des arts en expliquant leurs différentes formes et fournit au public des clés de lecture pour comprendre les œuvres. Malgré la tendance aux publications numériques, le comité observe un intérêt renouvelé pour les catalogues imprimés qui demeurent des outils de promotion et de documentation inégalés. De plus, les livres d'artistes sont des objets de collection qui suscitent beaucoup d'engouement, notamment dans le domaine de la photographie. Les catalogues, monographies et revues spécialisées peuvent avoir une influence importante sur le rayonnement des artistes et des œuvres, leur permettant d'atteindre d'autres publics, particulièrement en ce qui a trait aux arts performatifs et aux œuvres éphémères. Néanmoins, un nombre important de ces publications n'est pas écoulé en raison d'un modèle de distribution non adapté aux réalités du secteur des arts actuels.

En effet, dans le monde de l'édition, la chaîne de distribution est constituée principalement de librairies qui ne sont pas spécialisées en livres d'art et on constate que l'intérêt pour les publications à petits tirages est difficile à développer. Par ailleurs, les périodiques spécialisés en art sont rarement mis en valeur et se retrouvent généralement classés parmi toutes les autres revues. C'est dans le but d'atténuer ces obstacles qu'en 2022, le CALQ a soutenu SODEP Diffusion, une initiative de la Société de développement des périodiques culturels québécois visant l'augmentation de la vente et du rayonnement des revues culturelles par la formation des éditeurs aux différents aspects du marché du livre, et par la mise en œuvre d'une structure de collaboration solide avec les différentes parties prenantes, entre autres les librairies.

Les ressources financières et humaines limitées des organismes freinent l'expansion des publications et leur capacité à nourrir la mémoire entourant les arts actuels. Certains organismes proposent à des rédacteurs et rédactrices de soumettre aux revues spécialisées des textes en lien avec leurs expositions en promettant de les rémunérer eux-mêmes si ces textes ne sont pas retenus, ce qui favorise la production d'une documentation durable sur les œuvres tout en réduisant le risque d'une perte financière pour leurs signataires. Les publications restent toutefois soumises aux tensions d'un milieu qui peine à réaliser les tâches essentielles. Dans certains centres d'artistes, par exemple, la même personne est souvent forcée d'assumer les tâches liées à la direction générale, à la programmation, à l'administration et aux communications.

Déjà réduite à peau de chagrin en ce qui concerne l'actualité montréalaise, la couverture des arts actuels dans les médias est quasiment inexistante en région : les journalistes des grands centres ne se déplacent pas ou peu, faute de budget, tandis que les journalistes en région couvrent souvent l'actualité générale en plus des arts et spectacles. Il en résulte une perte indéniable de documentation qui affecte la mémoire de notre patrimoine culturel et qui limite le rayonnement du travail des artistes. Les magazines spécialisés ne peuvent pas combler cette lacune à eux seuls. Les initiatives de documentation numérique ne suffisent pas à répondre à la demande et se butent à la durée limitée des droits de reproduction de certains contenus audiovisuels de même qu'au caractère éphémère des supports. Les plateformes telles que les blogs, les balados et autres modes de publication numérique ouvrent des possibilités qui pourraient être mieux exploitées pour stimuler, nourrir, diffuser et archiver un discours sur l'art qui soit aisément accessible.

Acquisition des œuvres

⁹ Politique prévoyant qu'un pourcentage du budget de construction d'un bâtiment ou d'aménagement d'un site public doit être réservé à la réalisation d'œuvres d'art précisément conçues pour ceux-ci.

La mise en valeur du discours sur l'art actuel peut également avoir des retombées potentielles sur l'acquisition des œuvres. Les collections tant privées que publiques se constituent au fil des expositions, et la sélection peut être influencée par la perception de la valeur des œuvres et de la démarche des artistes qui sont mises en lumière par des textes critiques.

Les fonds d'acquisition ont été abolis par plusieurs musées et la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics*⁹ du MCCQ ne saurait les remplacer, car elle ne joue pas le même rôle. Les incitatifs fiscaux pour l'achat d'œuvres d'art pourraient stimuler la création de collections, mais la formule existante ne vise que les entreprises ainsi que les travailleurs et travailleuses autonomes qui peuvent inscrire cette dépense comme un investissement en immobilisation et recevoir un crédit d'impôt.

Le comité suggère de partager la responsabilité du financement des acquisitions entre le privé et le public, l'acquisition en mutualisation, la coacquisition et la commande d'œuvre. À titre de pratique inspirante, on mentionne le Musée d'art contemporain des Laurentides, qui bâtit sa collection permanente avec des commandes d'œuvres aux artistes vivant dans la région ou qui en sont originaires, contribuant à leur essor et à leur visibilité en plus d'accroître l'accessibilité de leur travail au public.

Nouvelles formes de diffusion

L'autodiffusion est une pratique croissante qui favorise notamment l'exposition d'œuvres antérieures et permet d'en prolonger la visibilité. Elle mène aussi à investir des lieux de diffusion atypiques susceptibles d'interpeller un public qui ne fréquente pas forcément les centres d'artistes et les galeries d'art. Restaurants, cabinets dentaires, vitrines de commerces, foyers de salles de spectacles, corridors et salles d'attente d'hôpitaux peuvent adjoindre à leur fonction première celle de diffuser des œuvres d'art, souvent gratuitement. Le programme de bourses *Présentation publique* du CALQ s'adressant aux artistes et aux commissaires indépendants pourrait être adapté à ce type d'initiative qui, en plus d'étendre le rayonnement des œuvres, contribue à l'amélioration de la qualité de vie des personnes qui fréquentent ces lieux.

La diversification des lieux d'exposition atypiques et non traditionnels est propice à la pratique de l'art *in situ* qui existe en arts actuels depuis de nombreuses années. C'est une façon pour les artistes et de nombreux organismes de création et de diffusion, en collaboration avec leur communauté, d'amener l'art où le public se trouve déjà, et de lui faire vivre une expérience artistique dans son quotidien. Certes, la diffusion dans des centres commerciaux, des locaux vacants, des parcs publics et des terrains de camping peut heurter les standards d'exposition dictés par certains programmes et même parfois par le milieu, mais elle peut aussi développer de nouveaux publics.

Les collaborations intersectorielles entre des événements en arts actuels et ceux des arts de la scène sont également porteuses de rayonnement et déterminantes dans l'attraction des publics. Pour être efficace, cette pratique exige toutefois une bonne approche de médiation culturelle et des efforts supplémentaires pour offrir un meilleur accompagnement des publics.

L'accompagnement des artistes est tout aussi important que celui des publics pour accentuer le rayonnement des œuvres. Tandis que quelques centres d'artistes les soutiennent à long terme, on constate que l'encadrement offert par les organismes de diffusion peut être déficient et plutôt inégal d'un lieu à l'autre. Certains manquent de temps, de moyens ou de volonté pour jouer adéquatement un rôle d'accompagnateur, notamment en ce qui concerne la promotion. La participation à un événement international aussi prestigieux que la Biennale de Venise apparaît comme un puissant levier de développement, mais sa portée peut demeurer étonnamment éphémère parce que l'artiste doit l'exploiter par ses propres moyens et ne parvient pas toujours à le faire.

Les artistes se tournent parfois vers les galeries d'art pour bénéficier de leur expertise en matière de soutien à la promotion et à la mise en marché. Le processus de sélection menant à la représentation par une galerie est fortement contingenté et soumis au jugement du galeriste. En outre, les galeries exigent généralement une contribution financière au vernissage en plus de prélever un pourcentage important sur les ventes. Beaucoup d'artistes se tournent alors vers l'autodiffusion et développent leur propre vitrine numérique, ce qui exige du temps et des ressources, mais présente aussi des avantages. En plus de réaliser l'économie des commissions et d'autres frais exigés par les galeries, les artistes peuvent engager à forfait les personnes de leur choix pour effectuer des tâches spécialisées qui échappent à leurs aptitudes ou déployer leur créativité pour élaborer des échanges ou des partages de services.

Plusieurs artistes souhaiteraient que de nouveaux modèles de diffusion et de promotion leur procurent des coudées franches pour développer leur marché à l'échelle de la planète. Faut-il avoir un modèle concret à proposer, le milieu des arts actuels souhaite poursuivre la réflexion amorcée en vue de trouver des propositions innovantes pour accompagner les artistes dans leurs démarches de diffusion.

Mutualisation des ressources en diffusion

La mutualisation des ressources est une stratégie efficace pour optimiser l'utilisation de ressources physiques (équipements, installations, espaces de travail) ou immatérielles (compétences, connaissances, logiciels). En plus de contribuer à des économies non négligeables liées à la répartition des coûts afférents, la mutualisation des ressources favorise la collaboration entre les différents individus, groupes ou organisations qui les partagent. Elle présente aussi d'autres avantages : un usage plus efficace et écologique des ressources, des échanges de connaissances et d'expériences bénéfiques, et une plus grande flexibilité quant au moment et à la manière d'utiliser les ressources en fonction de ses besoins.

La mutualisation des ressources en diffusion faciliterait notamment les possibilités de réseautage entre le Québec et les autres provinces canadiennes. La création d'un éventuel réseau d'agentes et d'agents se spécialisant en circulation et en promotion, et son soutien, serait structurant pour le rayonnement des artistes et des œuvres. Les personnes expertes en ce domaine pourraient également soutenir la mise en marché et la promotion du travail des artistes, à l'instar des pratiques existantes en arts de la scène. À ce titre, elles agiraient comme vecteurs importants de leur développement de carrière. Elles pourraient également faciliter le maillage souhaité par le milieu entre les musées, les centres d'exposition et les centres d'artistes, voire favoriser un réseautage avec leurs homologues des arts de la scène qui entraînerait des projets interdisciplinaires.

10
[Conseil de la culture
Estrie - Le pôle culturel
régional](#)

11
[L'écosystème](#)

Exemple inspirant issu des travaux de concertation des États généraux des arts et de la culture en Estrie, le Pôle culturel régional de l'Estrie¹⁰ apporte une réponse innovante aux défis qu'ont à relever les organismes et les employeurs culturels pour assurer leur fonctionnement et leur développement. La mutualisation de ressources en administration et en communication fait partie des solutions proposées pour s'adapter au contexte des limites des ressources financières publiques, de la rareté croissante de la main-d'œuvre, des difficultés de rétention de personnel et du plan de relance postpandémique.

L'écosystème¹¹, à Saguenay, est un autre exemple de mutualisation dont le modèle est inspirant. Cette organisation encourage le partage d'équipements, de ressources humaines et d'expertise, de lieux et de matériaux dans une perspective de développement artistique et créatif. Il est né de la volonté de six organismes artistiques œuvrant dans diverses disciplines. Il met en commun savoir-faire et ressources pour les mettre au service des projets artistiques et propose, aux artistes et travailleurs culturels, de collaborer à la réalisation des projets créatifs. Il accueille aussi des artistes en résidences de création, en vertu de divers partenariats.

Changement de culture organisationnelle

12

« L'écosystème est la première entité collaborative entre structures encadrant la création artistique au Canada. À l'avant-garde du domaine de l'innovation artistique et culturelle, l'écosystème réunit des savoir-faire artistiques mutualisés et propose aux artistes, aux travailleuses et aux travailleurs culturels l'incubation et l'accélération de projets créatifs et collaboratifs. »
Source : [L'écosystème](#)

La mutualisation n'est toutefois pas une panacée au manque chronique de ressources humaines et financières qui affecte chaque pan de la diffusion et ses grands enjeux (numérique, rayonnement, développement de publics). Dans ce contexte, une partie de la solution repose sur un appel à la solidarité et à la coopération de la communauté artistique. Le modèle déployé par l'écosystème¹² démontre l'avantage que retirent les personnes au sein des organisations et les artistes qu'ils desservent à travailler ensemble pour un bien commun. Certes, la mutualisation et la mise en commun des ressources, actions encouragées par les organismes subventionnaires, sont des moyens intéressants mais ne doivent pas constituer une fin. Le véritable enjeu est le renouvellement des modèles organisationnels que reflète la mutualisation lorsqu'elle est bien employée. Pour parvenir à changer de structure organisationnelle, un organisme doit cesser d'espérer que la solution provienne exclusivement des partenaires gouvernementaux et accepter de modifier ses habitudes en renonçant à vouloir tout faire tout seul.

Pour s'associer dans une solution commune, les organismes doivent partager des objectifs communs qui ne sont pas forcément artistiques et accepter de tisser des liens avec des organisations pouvant évoluer à l'extérieur du secteur culturel. Par exemple, dans le cadre d'un projet d'immobilisation, un organisme artistique peinant à acquérir un lieu ou à le rénover en raison de sa précarité financière pourrait s'associer avec des acteurs d'autres secteurs de l'économie communautaire ou sociale, voire avec des entreprises.

Le comité est convaincu qu'il est temps de réfléchir à la transformation des modèles et d'explorer de nouvelles solutions qui peuvent se trouver dans la communauté au sens large, tout en plaçant l'humain au cœur de cette révolution qui vise à améliorer les conditions de travail autant que les modes de diffusion. Un milieu artistique en santé offre des conditions favorables à l'apparition de nouvelles organisations et de nouveaux modèles. Le comité insiste sur l'importance d'appuyer la pluralité et la diversité de ces organisations, aussi bien en ce qui a trait à leurs fonctions qu'à leur taille, afin de donner à chacune les moyens de réaliser sa mission et de jouer son rôle dans un écosystème culturel équilibré qui peut accueillir la relève.

Centralisation et accompagnement

Le dépôt de dossiers en réponse aux appels à candidatures des centres d'artistes et des lieux d'exposition pèse lourd dans l'emploi du temps des artistes. Bien que certains centres conservent les dossiers quelques années en vue d'éventuelles expositions collectives, cette charge de travail apparaît désuète compte tenu des solutions numériques qui pourraient permettre la centralisation des dossiers dans une base de données que les organismes et les commissaires pourraient interroger au besoin. D'autres solutions pourraient être envisagées, comme la prolongation du cycle de programmation sur deux années au lieu d'une seule. Là encore, le temps manque aux personnes concernées pour se réunir et imaginer des solutions collectives innovantes et porteuses.

Visant à soutenir des projets d'innovation destinés à rendre le secteur artistique plus résilient, durable, inclusif et équitable, le Fonds d'innovation stratégique du Conseil des arts du Canada est évoqué à titre d'exemple de soutien financier accordant au milieu le temps et le recul nécessaires pour se concerter et mettre en œuvre des changements structurants. Il peut ainsi mener à la création de nouveaux modèles d'affaires, à la transformation numérique ou à l'accélération des progrès en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.

Artistes et organismes peuvent également recourir à des centres de services spécialisés pour se décharger totalement ou partiellement de certaines tâches, moyennant des frais abordables. Bénéficiant d'un appui gouvernemental, ces centres sont en mesure d'offrir leurs services à des tarifs concurrentiels. Par exemple, La Machinerie des arts mutualise des ressources, des outils et des expertises avec une approche diversifiée, personnalisée et inclusive. L'organisme propose une gamme élargie de services pour répondre aux besoins de la communauté culturelle en plus de créer des occasions d'apprentissage et de collaboration uniques et novatrices. De plus, des centaines d'outils en français et en anglais sont offerts gratuitement aux artistes et aux gestionnaires qui désirent structurer leur pratique de gestion à l'aide de modèles préexistants. Cette libre circulation des outils est conforme à la licence des Creative Commons et s'inscrit dans un esprit de démocratisation des savoir-faire et de développement personnel.

Enjeu du temps

Le manque de temps est un enjeu qui affecte plusieurs aspects de la diffusion des arts actuels. La plupart des organismes et des artistes doivent partager leur temps entre la recherche de financement, les différentes étapes de leur pratique artistique, la formation (acquisition et mise à niveau des compétences) et les activités associées au rayonnement (promotion, représentation, réseautage, déplacements, accueil et médiation).

Pour s'assurer des revenus leur permettant de se consacrer exclusivement à leur pratique, beaucoup d'artistes et d'organismes s'estiment soumis à une tyrannie de la nouveauté qui les pousse à enchaîner la production d'œuvres et l'organisation d'expositions à un rythme ne favorisant guère le recul nécessaire au mûrissement de leur démarche artistique. Il importe de souligner que c'est un mythe d'attribuer cette injonction aux objectifs des programmes de financement des conseils des arts. Par ailleurs, le processus créatif est aléatoire et n'obéit pas forcément aux calendriers de dépôt des demandes de soutien financier.

Dès 2006, dans le cadre du *Forum sur les arts visuels* organisé par le CALQ, on évoquait la nécessité de soutenir de façon plus structurante les artistes dont l'excellence est reconnue au moyen de bourses de subsistance à moyen terme ou de bourses multivolets couvrant plusieurs étapes de leur pratique. Dans cette optique, le CALQ a lancé en février 2020 la bourse *Opportunités stratégiques et développement de carrière* qui offre un soutien à des projets multivolets sur deux ans.

Les organismes font aussi face à des enjeux temporels d'un autre ordre. Bien que la plupart aient été créés dans une optique de pérennité, force est de constater qu'à l'instar de tous les écosystèmes, le milieu culturel est constitué d'organismes soumis à des cycles de vie. Au cours des dernières décennies, une structuration progressive du milieu culturel et la fondation de nombreux organismes répondant aux besoins d'une époque et faisant écho à son effervescence artistique historique ont synchronisé l'offre et la demande. Au fil des ans, l'évolution s'est poursuivie, de nouvelles pratiques artistiques ont émergé et les habitudes de fréquentation culturelle se sont transformées.

À présent, certains organismes sont arrivés à un tournant de leur existence où se pose la question de la continuité. Les fondatrices et fondateurs qui les ont animés pendant de nombreuses années songent à prendre leur retraite et il arrive que personne ne soit pressenti pour succéder à la direction ou que la mobilisation autour de la continuité soit très faible. Soucieux de maintenir en vie l'organisme subventionné dont la gouvernance leur tient à cœur, les conseils d'administration cherchent parfois une relève à tout prix, malgré la difficulté de recruter du personnel compétent quand l'offre salariale n'est pas compétitive dans un marché du travail en proie à une pénurie de main-d'œuvre. Même si le constat est déchirant, il faut parfois conclure que l'organisme est arrivé au crépuscule de son existence. Le comité souligne la nécessité pour les bailleurs de fonds d'accompagner l'organisme durant ce processus afin que les communautés d'artistes continuent d'être servies même s'il ferme ses portes, notamment en transférant ses membres, programmes ou ressources à d'autres organisations qui peuvent les absorber.

Considérations particulières aux métiers d'art et à la recherche architecturale

Le comité a discerné plusieurs considérations propres aux secteurs des métiers d'art (arts décoratifs, arts matériels, objets d'expression) et de la recherche architecturale qui font face à des enjeux particuliers tant la recherche et le discours critique sont un maillon faible de leur rayonnement en raison du nombre peu élevé de commissaires qui s'y consacrent.

La pandémie qui a affecté le milieu pendant deux ans a permis de mesurer à quel point les espaces de rencontres et de réseautages sont essentiels à l'essor et au rayonnement de la pratique. Le comité déplore qu'en métiers d'art, ces espaces ne soient pas assez nombreux et qu'il existe très peu de galeries d'art pouvant prendre en charge la promotion des artisanes et artisans. Le comité se demande d'ailleurs si les galeries sont suffisamment soutenues dans le cadre de la relance postpandémique et s'interroge sur le rôle que les centres d'exposition, les centres d'artistes et les musées devraient jouer pour accentuer la diffusion des métiers d'arts.

La mise sur pied d'un programme de soutien à la recherche à l'intention des organismes de diffusion en arts actuels pourrait contribuer à soutenir leur travail de diffusion et favoriser une plus grande inclusion des métiers d'art.

En Europe, des chaires de recherche se consacrent aux métiers d'arts et forment un réseau qui soutient de façon importante le rayonnement de la pratique. De tels réseaux n'existent pas au Québec. La Guilde des métiers d'art comble autant que faire se peut les besoins du milieu avec un travail de vente et de documentation appréciable, mais les occasions de réseautages entre artisans et artisanes sont peu nombreuses alors qu'elles apparaissent plus que jamais nécessaires, tout comme les possibilités de résidences de création, elles aussi indispensables pour permettre aux artistes d'échanger avec leurs pairs sur leur pratique.

La recherche architecturale est un secteur où le CALQ agit de façon marginale en raison du très petit nombre de demandes de soutien financier qui lui sont adressées. Sachant qu'aussi peu que 10 % du budget d'un projet immobilier revient aux architectes qui y contribuent, ceux et celles qui ont amorcé leur carrière disposent de peu de temps pour se consacrer à la recherche. Le comité propose de cibler davantage les départements universitaires et les finissants et finissantes en architecture afin d'appuyer la recherche dont le rôle est crucial pour soutenir à long terme l'excellence de la pratique et du patrimoine bâti.

CHAPITRE 3 : LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

Le public est une composante indissociable du rayonnement des arts actuels. Comme eux, il est multiforme et diversifié, composé de personnes initiées et de néophytes, amateurs ou adeptes, passionnées ou curieuses, qui ne font que passer ou qui s'abonnent, qui écoutent et questionnent. À l'instar des artistes, les publics ont des démarches, des moyens et des intérêts qui se répercutent sur les problématiques de la diffusion des arts actuels, allant de la fréquentation des lieux à l'accès aux œuvres en termes physiques et conceptuels, en passant par la circulation des artistes et des œuvres sur un territoire étendu et diversifié.

Le succès d'une activité de diffusion comporte une dimension qualitative qui s'évalue entre autres par la capacité du public à réagir aux thématiques explorées et par son interaction avec les connaissances mises de l'avant dans une œuvre ou une exposition. L'influence d'une œuvre sur l'état d'esprit, le bien-être, la qualité de vie ou le désir d'engagement social est difficilement quantifiable, mais certainement pas négligeable. Mettre l'accent sur le rôle positif de l'art sur la santé ou sur le tissu social permettrait de diversifier le financement et de soutenir des initiatives de diffusion en milieu scolaire, hospitalier ou communautaire et dans des lieux atypiques où le succès d'une activité artistique se mesure différemment.

Éléments d'une meilleure promotion des arts actuels

13
Des définitions de ces pratiques figurent dans le lexique à l'annexe 3.

Plusieurs estiment qu'une promotion efficace repose davantage sur la segmentation, le renouvellement et la fidélisation du public que sur son strict accroissement, particulièrement lorsque l'espace dont disposent les organismes pour l'accueillir est limité. De plus, par leur nature, certaines œuvres, lieux ou pratiques comme l'art relationnel, infiltrant, furtif ou performatif¹³ sont moins accessibles au grand public. Il semble donc illusoire, même pour les disciplines les plus populaires des arts actuels, de considérer le public comme un bloc monolithique pouvant être attiré vers une œuvre pour peu qu'on y mette les moyens. Mobiliser ses ressources en se basant sur une segmentation efficace peut avoir une incidence plus positive sur la fréquentation que de les déployer à grande échelle. Réaliser moins d'événements mais les promouvoir plus largement est un choix tout aussi légitime. Pour fonctionner, la segmentation présume une bonne connaissance de son public et des moyens à privilégier pour lui tendre la main.

Les artistes et les gestionnaires de lieux œuvrant dans des secteurs disciplinaires différents ne se fréquentent pas beaucoup, alors que le décloisonnement peut servir de façon étonnante le développement de publics. L'interdisciplinarité peut même devenir une obligation dans les régions où résident et travaillent trop peu d'artistes d'une seule discipline. Couplée à une approche événementielle, l'interdisciplinarité peut contribuer grandement au dynamisme local, surtout si elle s'exerce en synergie avec la communauté. La présence de commissaires dont les connaissances et le regard thématique guident et bonifient l'expérience du public peut influencer positivement sa perception des expérimentations en arts actuels et favoriser un rapprochement avec les artistes et les œuvres.

Les organismes de diffusion sont encouragés à diversifier les moments et les lieux de rencontre avec le public. L'événementiel semble particulièrement efficace à cet égard, surtout lorsqu'il recadre les œuvres dans un contexte moins formel mettant les gens plus à l'aise pour découvrir l'art contemporain. Ces événements circonscrits dans le temps auxquels s'invitent des participantes et des participants, sur une base individuelle ou en groupe, motivent la fréquentation grâce à leur caractère éminemment social : la culture est vécue comme un moment de partage et de rencontre.

Données de fréquentation

14

[Territoires innovants en économie sociale et solidaire \(TIESS\) - Fiducie d'utilité sociale de données: pour une gouvernance des données pour le bien commun](#)

15

[GOV.UK - Museums and galleries monthly visits](#)

À l'heure actuelle, les données sont insuffisantes pour établir un portrait précis des publics existants et potentiels des arts actuels, des espaces de diffusion, des événements, des centres d'artistes et des centres d'exposition, toutes disciplines confondues. Il est possible de cerner avec plus de précisions la fréquentation de certains organismes ou secteurs qui distinguent démographiquement leurs clientèles, comme les cinémas. Mais les profils et le nombre de personnes qui fréquentent les lieux de diffusion d'autres formes d'art actuel fluctuent grandement et il s'avère difficile de déterminer les causes de cette inconstance. Le comité estime nécessaire de financer une étude complète permettant de dégager un portrait précis de la fréquentation des arts actuels. Les habitudes des publics sont de plus en plus éclatées et imprévisibles en ce qui concerne la consommation des contenus en ligne. Avoir accès à des données probantes est impératif pour élaborer les stratégies de communication ou apporter des changements organisationnels, notamment en ce qui concerne l'accueil.

Éventuellement, pour pallier au manque de données, une structure québécoise qui permettrait une mise à jour périodique des données de fréquentation apparaît indispensable. Bien que sa forme reste à définir, elle pourrait s'inspirer du projet de fiducie d'utilité sociale de données des Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS)¹⁴. Il serait aussi intéressant d'adapter au paysage culturel québécois le type de statistiques transmises par le gouvernement du Royaume-Uni¹⁵.

Alliance nécessaire entre culture et éducation

La culture est un vecteur important de l'identité québécoise et l'éducation est une priorité affichée du gouvernement. Le comité est d'avis que le système scolaire pourrait jouer un rôle accru et mieux structuré en matière d'éducation aux arts, notamment pour faire connaître les œuvres et les artistes d'ici à la jeunesse. Les arts actuels et les artistes qui les créent doivent occuper une plus grande place en milieu scolaire afin de proposer un éventail de choix qui enrichira la démarche d'apprentissage. Les jeunes sont en outre d'excellents passeurs et passeuses de culture auprès de leurs familles respectives et peuvent contribuer à une plus grande ouverture à la complexité de l'art. Le comité souhaite que soient favorisées de plus en plus de rencontres entre les jeunes et les artistes professionnels et professionnelles qui peuvent devenir des sources d'inspiration pour leur développement artistique.

Le programme *La Culture à l'école* du ministère de l'Éducation du Québec est le principal outil permettant de relever ce défi actuellement. Mieux soutenir les artistes et leur donner des moyens accrus lorsqu'ils œuvrent en classe, que ce soit par le biais des enveloppes du CALQ ou du MEQ pourrait renforcer l'efficacité de ce programme. La crise sévissant actuellement dans le milieu de l'enseignement et la charge de travail des enseignants et enseignantes rendent nécessaires une action spécifique pouvant favoriser une meilleure intégration des arts actuels au cursus pédagogique. En outre, améliorer les conditions d'accueil des artistes à l'école pourrait multiplier le potentiel éducatif de l'activité tout en permettant de s'adapter aux besoins du système éducatif.

Par ailleurs, à court terme, les groupes scolaires représentent une source de revenus permettant de bonifier les ressources vouées à la diffusion, à condition que les actions des organismes soient bien arrimées aux besoins des écoles.

À long terme, le contact des jeunes avec l'art et les artistes développe leur sensibilité artistique et leur désir de fréquenter les lieux culturels. L'initiation aux arts actuels de la jeune génération permet de renouveler le public et ouvre des perspectives au secteur.

Le comité remarque aussi que lors des sorties culturelles, le temps de déplacement et celui réservé à l'accueil du groupe cannibalisent le temps de médiation. De plus, il faudrait s'assurer que les écoles souhaitant inclure les arts à leurs programmes scolaires ou parascolaires disposent de moyens faciles à mettre en œuvre et soient dirigées vers les expertises appropriées, comme un centre d'artistes du quartier ou de la région, un musée régional ou un centre de production et de diffusion. Paradoxalement, les activités scolaires offertes gratuitement ne remportent pas toujours le succès escompté, la tarification semblant agir comme un gage de qualité qui attire la clientèle scolaire. Toutefois, la gratuité du transport scolaire est un facteur incontestable d'attraction pour les établissements et les centres de services scolaires, et il faut s'assurer de la maintenir.

Le comité salue les initiatives relativement récentes de résidences artistiques en milieu scolaire, qui permettent aux professionnels et professionnelles des arts de travailler sur leurs projets tout en faisant découvrir aux jeunes et au personnel scolaire la réalité à long terme du travail de création. Le rôle des artistes peut être valorisé en milieu scolaire par des initiatives leur faisant une plus grande place sur une base continue. À titre d'exemple, le programme éducatif *Moi à l'œuvre*, instauré par le Centre d'art de Kamouraska, permet aux élèves d'être en contact avec le processus de création tout au long de l'année grâce à des ateliers, des spectacles et des visites d'expositions.

16

Le Réseau Éducation, Collaboration, Innovation, Technologie est un réseau de professionnels et professionnelles et d'organismes qui offre des formations tant aux enseignants et enseignantes qu'à leurs élèves dans le but de favoriser la littératie numérique et les compétences numériques en culture. Le ministère de l'Éducation, via la mesure 30081, a défini les mandats du RÉCIT en 2000-2001.

17

BIBLIUS est une initiative soutenue par le ministère de l'Éducation qui vise à déployer le prêt de livres numériques au Québec depuis 2014.

Il est crucial de stimuler le désir des enseignants et enseignantes à tisser des liens entre le monde des arts et celui de l'éducation. Ceux et celles qui fréquentent peu les arts et les activités culturelles à titre personnel auront moins tendance à les intégrer à leur programme d'enseignement. Des initiatives visant à inclure les arts dans leur formation professionnelle pourraient faciliter le maillage art-éducation, notamment en développant des alliances entre les galeries universitaires et les départements d'enseignement, à l'exemple du programme *Passeurs culturels* de l'Université de Sherbrooke ou encore de l'événement *Parlons culture et éducation*, de la Ville de Québec. Un autre exemple est la *Cellule régionale d'expertise en muséologie*, un projet pilote du MCCQ ayant pour but de renforcer la synergie entre les institutions muséales d'une région et de leur permettre de mieux performer. Le projet a permis de financer deux ressources en médiation qui ont desservi de petits organismes et des institutions dans trois régions, leur octroyant du temps, des conseils et des informations en lien avec les visites scolaires.

D'autres initiatives sont en place pour répondre aux besoins des enseignants et enseignantes en leur offrant des contenus culturels en ligne spécialement adaptés, comme ceux des plateformes numériques RÉCIT¹⁶ et BIBLIUS¹⁷. Le comité propose de renforcer les initiatives existantes afin d'en élargir l'action et de prioriser le soutien aux projets en structuration des contenus numériques qui ciblent le milieu de l'éducation et pourraient avoir des retombées rapides en raison des plateformes qui existent déjà.

Le milieu de l'éducation joue un rôle primordial pour le développement de public, mais l'absence de stratégie concertée limite la portée de nombreuses initiatives. Pour combler cette lacune importante, le comité souhaite un meilleur arrimage entre les instances des arts et de la culture et le ministère de l'Éducation. La mise en commun d'informations et de ressources en lien avec les groupes scolaires pourrait aider à consolider la collaboration entre les instances gouvernementales.

Accessibilité et inclusion

Afin de favoriser l'attractivité et la fréquentation de certains lieux ou activités, les lieux de diffusion et les organismes artistiques doivent réfléchir à une meilleure inclusion des publics de la diversité culturelle ou provenant des Premières Nations. Il serait plus facile de cerner les causes retenant certains publics de visiter des lieux de diffusion et d'y remédier si des représentants et représentantes de ces groupes participaient à la réflexion sur les moyens de stimuler la fréquentation. Le comité suggère d'accroître la représentativité de la diversité culturelle et des Premières Nations, Inuits et Métis au sein des directions d'organisations, des comités de sélection et de la programmation afin de favoriser la création et la pérennisation de liens durables entre les communautés. Les publics constitués d'Autochtones et de personnes issues de la diversité culturelle sont plus susceptibles de s'intéresser à des contenus et à des programmations accueillant le travail d'artistes qui leur ressemblent. Des activités et des projets conçus « par et pour » ces publics constituent donc une piste à explorer pour les joindre, ce qui requiert de les inclure complètement dans le processus de décision.

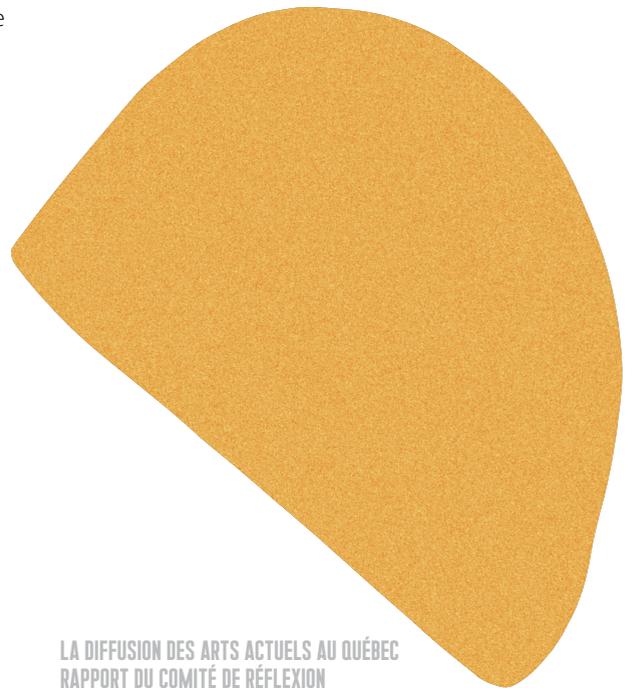
La langue peut être un obstacle à la fréquentation. Dans cette perspective, le comité propose d'améliorer l'aide financière permettant d'embaucher des interprètes ou traduire des contenus dans d'autres langues. Une telle initiative favoriserait la participation d'un plus grand nombre de personnes aux activités culturelles et allégerait le travail des organismes offrant des services en plusieurs langues et qui se disent sous pression en raison de la lourdeur des programmes de subvention en traduction auxquels ils peuvent faire appel.

La réflexion concernant l'inclusion doit aussi considérer les enjeux liés à la diversité capacitaire. Le comité suggère que de l'aide financière spécifique pour procéder à l'aménagement temporaire d'un lieu afin d'en assurer l'accessibilité universelle lors d'un événement, pour engager des interprètes dans la langue des signes ou pour adapter le matériel muséographique en braille, contribuerait également à étendre la diffusion des arts actuels auprès d'une partie souvent négligée de la population.

Accueil du public

L'accueil dans les centres d'artistes, qu'ils soient urbains ou excentrés, est parfois négligé au point de mettre un frein important à leur fréquentation. À l'origine, l'horaire des centres était calqué sur celui d'une semaine de travail conventionnelle, par désir de faire reconnaître la profession d'artiste et de travailleur ou travailleuse en milieu culturel. Le fait qu'un tel horaire ne soit plus en phase avec le mandat de diffusion des centres d'artistes avait été soulevé lors du *Forum sur les arts visuels au Québec* de 2006, menant à la recommandation d'ouvrir les centres d'artistes montréalais le dimanche. Très peu d'entre eux ont emboîté le pas, probablement en raison des enjeux de ressources humaines qui sont encore plus problématiques aujourd'hui. Accroître l'aide financière aux centres d'artistes et de diffusion pour favoriser leur ouverture le dimanche contribuerait à les rendre plus accessibles à différents segments de la population.

Les personnes responsables de l'accueil manquent souvent de temps pour bien accompagner les visiteurs et les visiteuses, puisqu'elles doivent généralement s'acquitter d'autres tâches en parallèle. Au même titre que l'accessibilité universelle, le développement d'une culture de l'accueil dans les centres d'artistes augmenterait leur attractivité et le désir de fréquenter ces lieux d'exploration et de diffusion des arts actuels. Un accueil chaleureux et un climat convivial contribuent à rendre l'expérience d'une visite plus agréable et susceptible d'avoir un retentissement durable sur la fréquentation et la fidélisation des publics.



18
Méduse est une coopérative regroupant une dizaine de producteurs et de diffuseurs artistiques, culturels et communautaires, à Québec.

19
Le Pôle de Gaspé regroupe des galeries, des centres d'art, des ateliers ainsi que l'espace public du quartier Mile End, à Montréal.

20
Situé près du Quartier des spectacles, à Montréal, l'édifice Belgo abrite sur six étages des centres d'artistes autogérés, des ateliers d'artistes, des galeries d'art et divers studios.

Il apparaît donc important de soutenir les centres afin qu'ils puissent consolider les différents aspects de leur fonctionnement et consacrer davantage d'efforts à l'accueil du public. En raison de l'importance stratégique de la qualité d'accueil du public, le comité suggère d'en faire un critère d'évaluation des organismes. La mutualisation est une autre avenue à explorer pour faciliter la tâche des organismes en matière d'accueil, particulièrement lorsque la concentration des lieux de diffusion facilite cette mise en commun. Des centres d'artistes, comme ceux se trouvant à la coopérative Méduse¹⁸, au Pôle de Gaspé¹⁹, au Belgo²⁰ et dans certaines municipalités régionales, pourraient engager une ressource commune à l'accueil et libérer ainsi du temps de programmation.

La multiplication des interactions, fortuites ou organisées, d'un organisme avec la population du quartier où il est situé (résidents et résidentes, travailleurs et travailleuses, commerçants et commerçantes) a une incidence positive sur sa fréquentation. Cette opération de « grande séduction » à petite échelle est renforcée par l'adoption d'une politique « portes ouvertes », déjà mentionnée au chapitre sur le rayonnement, et par l'affichage multilingue de ses activités.

Médiation culturelle

21
QUINTAS, Eva, [Guide :
La médiation culturelle
en questions](#), Culture
pour tous, 2015.

Pour joindre et développer les publics, des activités d'accueil, de communication, de médiation culturelle et d'éducation aux arts sont nécessaires, reposant toutes sur des actions visant à stimuler la vie citoyenne et le milieu des arts. De plus en plus d'acteurs et d'actrices du milieu ont recours à des stratégies de participation culturelle pour mettre en lien les artistes et leurs publics. De nombreuses villes et municipalités de toutes tailles se sont dotées d'une politique de développement culturel pour favoriser la participation plus active des publics aux activités artistiques. Les citoyens et citoyennes, maintenant autant acteurs et actrices que spectateurs et spectatrices, ont accès à un éventail de projets, d'ateliers et de visites spéciales afin d'inciter leur participation à la culture et de les sensibiliser au développement des arts sur leur territoire et à ses bénéfices communs.

Consistant à élaborer une transmission des connaissances, la médiation culturelle peut être comprise comme un ensemble d'actions et d'expériences citoyennes « visant à contrer l'exclusion culturelle d'une grande partie de la population, alors que les organismes culturels et les artistes multiplient les démarches inédites de rencontre et d'interaction avec les citoyens²¹ ». La médiation a fait l'objet d'une professionnalisation accrue au fil des décennies, notamment avec l'arrivée en 2015 d'un programme de formation spécialisée menant à une attestation d'études collégiales (AEC) au Cégep de Saint-Laurent.

La médiation ne devrait pas s'ajouter aux tâches à réaliser comme fin en soi, mais être une pratique intégrée au service de la mission de l'organisme puisqu'elle concerne la raison d'être de ses activités : faire connaître des œuvres au public et faire rayonner des artistes et des pratiques. Renouveler les contextes de présentation et de représentation des œuvres dans une perspective d'échange et d'accessibilité, tant physique que conceptuelle, est un autre objectif de la médiation culturelle. Cette posture vient contrer la hiérarchie installée de longue date entre les artistes et le public, celui-ci étant présumé récepteur du savoir transmis par les artistes. Cette communication à sens unique nuit à la fréquentation des lieux autant que la perception, fondée ou non, qui sont réservés aux personnes initiées. Donner l'impression de cultiver « l'entre soi » accentue le clivage entre le public et certains champs de pratique artistique plus hermétiques. Le désir de découvrir les arts est stimulé par l'instauration d'un dialogue où l'artiste s'intéresse aussi à ce que le public pense de ses œuvres. Créer des liens favorise la curiosité et nourrit l'intérêt bien davantage qu'un discours, aussi érudit soit-il.

La médiation culturelle est plus efficace lorsqu'elle est mutuelle, ouverte au public et aux interprétations qu'elle peut apporter. Présenter des œuvres à l'extérieur des galeries et dans des endroits plus familiers peut aussi faciliter l'accès aux arts en contournant le caractère parfois intimidant de certains lieux. Fort heureusement, les programmes destinés à la présentation des arts dans l'espace public sont de plus en plus nombreux. Le CALQ propose *Manifestation et présentation publique* ainsi que sa mesure *Présentation d'œuvres dans l'espace public et les lieux atypiques*, la Ville de Québec a un programme pour soutenir les initiatives in situ et la Ville de Montréal offre plusieurs programmes et les services d'une commissaire à la médiation culturelle. Toutes ces initiatives soutiennent des actions qui ciblent les publics et attestent que les enjeux de développement et les activités de médiation sont indissociables. En encourageant la participation et la démocratie culturelles, la médiation joue un rôle essentiel dans la diffusion des arts, surtout lorsqu'ils se déploient dans des espaces qui y sont moins traditionnellement consacrés.

Si les compétences abondent pour mettre la médiation culturelle au service du développement de publics, il n'en est pas de même pour les ressources financières pouvant être consacrées à l'emploi de médiateurs et de médiatrices. Les organismes de diffusion peinent à doter ces postes exigeants qui incluent des tâches d'animation, de communication, de gestion de projet et d'évaluation, qui requièrent une gamme d'aptitudes, mais qui sont généralement mal rémunérés. Ce problème occasionne un roulement néfaste nuisant au développement à long terme des expertises internes et poussant parfois des médiateurs et des médiatrices à abandonner leur pratique au profit d'une fonction mieux rémunérée au sein du même organisme, ce qui a aussi un effet déstabilisant.

Cultiver les expertises internes nécessite un environnement où formation continue et réseautage professionnel se conjuguent pour consolider et développer les savoirs. Par ailleurs, ces professionnels et professionnelles n'évoluent pas toujours au sein d'une association capable de structurer leur réseautage. Le comité suggère que des bourses de recherche soient offertes à ces personnes pour leur permettre de développer des projets de médiation en dehors des mandats dont elles s'acquittent pour les organismes qui les emploient. Elles participeraient ainsi à la consolidation d'une expertise et d'une profession dont l'action ne se limite pas à la fréquentation d'un organisme, mais embrasse la dissémination des connaissances et des pratiques de l'art qui est bénéfique pour l'ensemble du milieu.

Le développement des arts actuels est indissociable de celui de leurs publics et repose sur la volonté de réduire l'écart entre les deux. Favoriser la mixité des usages dans un seul lieu, cultiver des partenariats interdisciplinaires et intersectoriels significatifs et porteurs, partager des ressources et des savoirs, voilà bien des façons de parvenir à cette fin et de surmonter les nombreux obstacles à la diffusion des arts actuels.

CONCLUSION

La démarche de travail s'est volontairement limitée à examiner les enjeux qui concernent la diffusion des arts actuels. Bien des thèmes importants auraient pu faire l'objet des discussions, notamment le besoin des artistes d'accéder à des ateliers abordables, l'amélioration de leurs conditions socioéconomiques et celles des travailleuses et travailleurs culturels, le droit d'auteur, la menace et l'occasion que représente l'apport de l'intelligence artificielle dans le processus créatif, etc. Ainsi, malgré cette limitation consciente, les travaux ont permis de mesurer certains défis inhérents à la diffusion des arts actuels à l'ère du numérique.

Dans le contexte où les pratiques culturelles évoluent et où quelques grandes plateformes accaparent l'attention de la population, l'accès aux meilleurs équipements et logiciels numériques et aux compétences de pointe est crucial pour entrer en contact avec le public et faire connaître l'offre artistique. Les médias vivent une crise sans précédent, la couverture médiatique des arts diminue. Il faut mettre en œuvre des solutions qui font appel à la collaboration, à l'acquisition de compétences et à une meilleure concertation entre les personnes du milieu. Le comité a souligné à maintes reprises que, pour penser à des solutions originales pour améliorer la diffusion des arts actuels, le milieu a besoin de se rassembler, de se concerter, de coopérer. Il a aussi rappelé que, par leur position dans le secteur et leur fonction, les regroupements et les associations professionnelles devraient normalement jouer ce rôle. Par ailleurs, la médiation artistique ou culturelle comme mise en relation réfléchie et structurée entre les artistes, les œuvres et les publics est un moyen à renforcer. Elle peut résulter dans le développement d'une conscience artistique chez les jeunes et moins jeunes, démontrer l'importance des arts dans la société et permettre de valoriser le trésor que représente la production artistique contemporaine.

Pendant la pandémie de COVID-19, alors que les rassemblements étaient interdits, les voyages mis à l'arrêt, la société québécoise a pris conscience de façon aiguë de l'importance de l'art. Les livres, les expositions et les films ont constitué un rempart contre la morosité de cette période difficile, la contemplation de l'art a été un baume pour l'âme et a aidé les gens à prendre soin d'eux-mêmes. Le comité a convenu que le milieu doit relever des défis qui dépassent simplement les questions soulevées par le besoin de diffuser des œuvres, d'entrer en contact avec un public. Tout de même, il est évident que la grande majorité des artistes créent des œuvres pour qu'elles soient connues, vues, entendues, pour qu'elles suscitent des émotions, collectives ou individuelles. L'art est, entre autres choses, une façon de communiquer, d'entrer en contact. Mais pour faire face aux défis et s'assurer non seulement de la survie, mais aussi de l'épanouissement du milieu des arts actuels pour les dix prochaines années, les instances de financement, les organisations artistiques, les artistes et leurs partenaires doivent faire preuve de solidarité, avoir les coudées franches pour explorer des solutions, expérimenter de nouveaux modèles et de nouvelles idées, puis se voir offrir les ressources pour les mettre en place. En bref, nous devons faire preuve de créativité dans la fonction de diffusion, et ce rapport vient baliser le chemin à parcourir pour y arriver.

ANNEXE 1 : TABLEAU-SYNTÈSE DES ACTIONS PROPOSÉES

RÉSEAUTER	1	Soutenir la création d'un réseau ou d'un événement périodique de rencontres interrégionales qui rassemble les différents acteurs, incluant les acteurs de la diffusion et de la production ainsi que les créateurs et créatrices du milieu des arts actuels.
	2	Favoriser davantage de collaborations entre les diverses institutions du milieu, notamment entre les centres d'artistes, les centres d'exposition, les musées d'art et autres organismes dans le but d'accroître la diffusion et le rayonnement des arts actuels.
	3	Miser sur l'élargissement des frontières à l'ensemble de la francophonie nationale et internationale pour apporter des solutions originales au problème de financement et de découvrabilité des plateformes numériques ainsi que favoriser le rayonnement des artistes du Québec et de leurs œuvres.
	4	Favoriser le maillage des divers milieux disciplinaires (arts visuels, arts de la scène, littérature, etc.) pour provoquer des initiatives de co-production.
	5	Offrir un soutien financier rapide et flexible pour la traduction de contenus afin de faciliter les communications avec d'autres communautés culturelles et linguistiques, de faciliter le rayonnement des œuvres et de favoriser les maillages pancanadiens.
	6	Établir des maillages entre le milieu artistique, de l'éducation et de la santé pour soutenir des initiatives de diffusion en milieu scolaire et auprès des jeunes.
RAYONNER	1	Offrir un soutien financier rapide et flexible pour l'accueil de partenaires potentiels ou de commissaires, de toute provenance, lors d'événements.
	2	Faire de la qualité d'accueil du public un critère d'évaluation des organismes de diffusion afin de mieux financer les ressources humaines et les initiatives qui contribuent à l'accessibilité du public.
	3	Favoriser et valoriser la couverture médiatique des arts actuels en soutenant des auteurs et autrices ou des vidéastes pour couvrir les événements et activités se déroulant sur tout le territoire, afin que leurs écrits et la documentation visuelle soient publiés ou diffusés dans les médias existants.
	4	Soutenir les balados et les canaux alternatifs de réflexion sur les arts actuels en format numérique permettant de joindre de nouveaux publics.
	5	Encourager l'intégration de la médiation à même les stratégies organisationnelles des organismes en offrant un meilleur soutien financier aux fonctions et activités de communication et de médiation.
	6	Soutenir le développement des compétences en circulation et en tournée des arts actuels.
	7	Créer et soutenir un organisme de services partagés ou une agence de promotion et de tournées d'expositions.
	8	Réaliser une étude pour avoir un portrait précis de la fréquentation des arts actuels (notamment des centres d'artistes, des centres d'exposition, des musées et des événements). Faire en sorte que les données de fréquentation soient mises à jour périodiquement.

INNOVATION

- 1 Soutenir financièrement les projets visant le partage des ressources humaines, des expertises (numériques, communicationnelles, médiatrices, circulatoires, etc.), des équipements, des lieux et de l'information (calendriers de programmation et visites scolaires) dans une perspective de mutualisation.
- 2 Favoriser la mise sur pied d'un organisme de services spécialisés, offerts à prix abordables, d'accompagnement des organismes artistiques dans certaines tâches comme la comptabilité, les communications, la médiation, les ressources humaines, la formation, etc.

INITIATIVES NUMÉRIQUES

- 1 Renforcer le budget du Réseau des agents de développement culturel numérique (ADN) pour favoriser leur rétention et leur aptitude à mener des projets structurants et innovants.
- 2 Soutenir adéquatement les hubs des arts actuels pour maximiser les retombées sur le développement numérique du secteur.

ANNEXE 2

Membres du comité de réflexion

NATACHA CLITANDRE

Gestionnaire et artiste
en arts numériques, Montréal

JEANNE COUTURE

Gestionnaire et commissaire
en arts visuels et métiers d'art, Québec

NAOMIE DÉCARIE-DAIGNEAULT

Gestionnaire et réalisatrice
en cinéma-vidéo, Montréal

ÉRIC DESMARAIS

Gestionnaire en arts visuels
et arts numériques, Sherbrooke

SÉBASTIEN HARVEY

Gestionnaire en arts visuels
et arts numériques, Saguenay

CLAUDINE HUBERT

Gestionnaire, commissaire
en arts numériques et arts visuels, Montréal

MICHELLE LACOMBE

Gestionnaire et artiste
de la performance, Montréal

CAMILLE LARIVÉE

Commissaire, gestionnaire et artiste
en art urbain, Montréal

MARIE-ANDRÉE LEVASSEUR

Gestionnaire en arts visuels, Trois-Rivières

FRANCINE PÉRINET

Commissaire, gestionnaire
et muséologue, Rimouski

STEFAN ST-LAURENT

Commissaire, gestionnaire et artiste
en arts visuels, Gatineau

Observateurs

Marie-Michelle Cron, conseillère culturelle,
Conseil des arts de Montréal

Bruno Sarra-Bournet, conseiller en relations
internationales, Ministère de la Culture
et des Communications

Lydia Bherer-Vida, coordonnatrice
et conseillère en muséologie, Ministère de la
Culture et des Communications

Brigitte Malenfant, chargée de projets,
Société de développement
des entreprises culturelles

Dates des rencontres des comités

COMITÉ DE RÉFLEXION

26 octobre 2021, 18 janvier 2022
et 16 juin 2023

SOUS-COMITÉ NUMÉRIQUE

15 novembre et 6 décembre 2021

SOUS-COMITÉ RAYONNEMENT

18 novembre et 14 décembre 2021

SOUS-COMITÉ DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

23 novembre et 16 décembre 2021

Artistes consulté(e)s et dates des rencontres disciplinaires

ARTS VISUELS - 21 FÉVRIER 2022

Cécilia Bracmort, Montréal
Cindy Dumais, Saguenay
José Luis Torres, La Pocatière
Jasmin Bilodeau, Québec
Raphaëlle de Groot, Montréal
Isabelle Gagné, Mirabel

ARTS NUMÉRIQUES ET CINÉMA - VIDÉO - 16 FÉVRIER 2022

Richard Brouillette, Saint-Paulin
Jocelyn Robert, Québec
Myriam Yates, Sherbrooke
Étienne Grenier, Montréal
Myriam Lambert, Québec
Caroline Hayeur, Montréal

MÉTIER D'ART - 22 FÉVRIER 2022

Catherine Sheedy, Lévis
Bruno Andrus, Morin-Heights
Amélie Proulx, Québec
Laurent Craste, Montréal
Manon Sioui, Wendake
Marie-Pierre Daigle, Kamouraska



Rencontre du comité de réflexion sur la diffusion des arts actuels au Québec, 16 juin 2023.

Sur la photo, de gauche à droite : Francine Périnet, commissaire, gestionnaire et muséologue, Éric Desmarais, gestionnaire en arts visuels et arts numériques, André Racette, directeur au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), Michelle Lacombe, gestionnaire et artiste de la performance, Camille Larivée, commissaire, gestionnaire et artiste en art urbain, Marianne Thibeault, chargée de programmes au CALQ, Hélène LaRoche, chargée de programmes au CALQ, Jeanne Couture, gestionnaire et commissaire en arts visuels et métiers d'art, Marie-Michelle Cron, conseillère culturelle au Conseil des arts de Montréal, Naomie Décarie-Daigneault, gestionnaire et réalisatrice en cinéma-vidéo, Marie-Andrée Levasseur, gestionnaire en arts visuels, Alain Depocas, chargé de programmes au CALQ, Sébastien Harvey, gestionnaire en arts visuels et arts numériques, Geneviève Pelletier, chargée de programmes au CALQ, Natacha Clitandre, gestionnaire et artiste en arts numériques et Claudine Hubert, gestionnaire et commissaire en arts numériques et arts visuels.

Crédit photo : Dominique Bilodeau

ANNEXE 3

Lexique

22

[Découvrabilité – Un cadre de référence commun](#), Fonds des médias du Canada, 2016, volet 1 p. 10.

ALGORITHMES / ALGORITHMES DE RECOMMANDATION

Un algorithme est un processus ou ensemble de règles suivis dans une opération donnée. Les algorithmes de recommandation sont utilisés par les plateformes de diffusion de contenus (films, musique, livres, nouvelles, images, pages Web, etc.) pour filtrer de l'information en vue de présenter des éléments susceptibles d'intéresser l'utilisateur ou utilisatrice.

ART FURTIF

Pratique artistique aussi appelée « intervention », dont l'auteur ou autrice est souvent anonyme, qui fonctionne par l'effacement et échappe à la visibilité apparente.

ART INFILTRANT

Pratique artistique aussi appelée « art action » qui remet en question les limites de présentation d'une œuvre, implique une dose de clandestinité et s'exerce dans des lieux publics ou privés non traditionnellement dédiés à l'art.

ART PERFORMATIF

Ensemble de pratiques ancrées dans l'action et le geste qui ont comme lieu d'exploration formelle le corps humain et ses capacités, limites, fondements et symboliques.

ART RELATIONNEL

Ensemble de pratiques artistiques contemporaines qui s'intéressent aux relations interpersonnelles et au contexte social dans lequel elles se produisent.

BAILLEURS DE FONDS

Personnes physiques ou morales qui fournissent de l'argent à un individu ou à une entreprise pour financer un projet, soutenir une cause ou couvrir des frais spécifiques. Ces organisations gouvernementales, fondations privées ou mécènes n'agissent pas dans le but de tirer un bénéfice publicitaire de leurs actions.

DÉCOUVRABILITÉ²²

Capacité d'un élément (application ou contenu) à se laisser découvrir facilement. La découvrabilité permet au public de repérer et de trouver les contenus culturels efficacement sur les plateformes et réseaux numériques.

HUB

Plaquette tournante commerciale ou lieu concentrant de multiples opérations.

INDUSTRIE CULTURELLE CRÉATIVE

Dénomination regroupant principalement les secteurs de l'animation, des effets spéciaux, des jeux vidéo et des installations interactives grand public.

MÉTADONNÉE

Donnée servant à définir ou décrire une autre donnée, quel que soit son support (papier ou électronique). Les métadonnées sont des informations structurées et balisées facilitant la découverte d'une œuvre selon des critères variés.

Acronymes

ADN	Agent(e)s de développement numérique	MEIQ	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec (anciennement, le ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec)
CALO	Conseil des arts et des lettres du Québec	MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
CAPACOA	Canadian association for the performing arts / Association canadienne des organismes artistiques	MSSSQ	Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
CINARS	Conférence internationale des arts de la scène	PCNQ	Plan culturel numérique du Québec
CRC	Conseils régionaux de la culture	RIDEAU	Regroupement de diffuseurs professionnels de spectacles
GAFAM	Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft	SODEC	Société de développement des entreprises culturelles du Québec
ICCA	Indigenous Curatorial Collective / Collectif des commissaires autochtones	TISS	Territoires innovants en économie sociale et solidaire
MAJR	Plan de mise à jour régionale concernant 40 organismes de l'Estrie		
MCCQ	Ministère de la Culture et des Communications du Québec		



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

